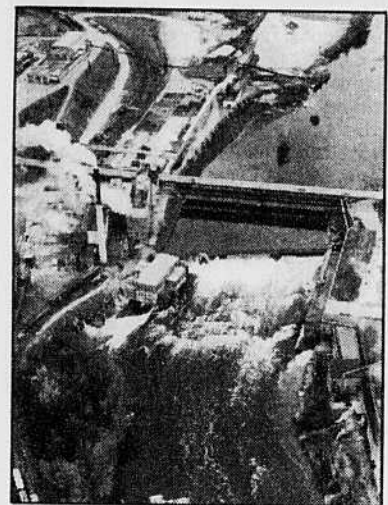




**POLLUTION A2**  
**Les papetières ont violé les normes de rejets dans l'eau**



Les rejets des grandes papetières Kruger, Domtar et Cascades dans la rivière Saint-François sont moins polluants qu'il y a 10 ans, mais les usines ont tout de même transgressé les normes à certaines reprises, comme c'est le cas pour Cascades à East Angus (photo).

**SANTÉ A10**  
**Un cas de méningite signalé à Thetford Mines**

**POLICE A8**

**Affaire Lampron: 6 agents de la SQ cités devant le commissaire**

**AIR CANADA A11**

**Le PQ soupçonne un transfert du siège social vers Toronto**

**RUSSIE C8**

**Les premiers résultats donnent Eltsine gagnant**



Pour la première élection présidentielle au suffrage universel direct en Russie, dont le scrutin a commencé hier, le réformateur populiste Boris Eltsine semblait se diriger vers une victoire attendue face aux cinq autres candidats en lice.

**MÉTÉO A2**  
(164e jour de l'année)

Dégagement: 22 à 5 C  
Lever du soleil: 4h58  
Coucher du soleil: 20h36  
Demain: ensoleillé

## Côté recule devant les médecins

Le ministre de la Santé accorde deux mois supplémentaires pour l'étude de sa réforme

Frédéric TREMBLAY Québec (PC)

Le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, a battu en retraite devant les médecins en leur offrant deux mois supplémentaires pour étudier les aspects du projet de loi 120 les concernant.

C'est le premier ministre Bourassa lui-même qui a informé, hier soir, les représentants du Regroupement des fédérations des médecins de cette nouvelle proposition.

L'offre de M. Côté, entérinée hier soir par le Conseil des ministres, prévoit la formation d'un comité de travail spécial auquel siègeraient les représentants du Regroupement des fédérations de médecins et ceux du ministère.

Ce comité, dont les travaux débou-

teraient dès lundi, aurait jusqu'au 18 août pour se pencher sur chacun des 75 articles du projet de loi 120 qui touchent les médecins, à la suite de quoi ces articles seraient renvoyés en commission parlementaire du 19 au 23 août.

Par la suite, le Parlement serait convoqué à une session extraordinaire les 27 et 28 août pour adopter en totalité le projet de loi 120.

Entre-temps, les autres articles de la loi 120 (ceux qui n'affectent pas les médecins) continueront d'être étudiés en commission parlementaire, et cela au-delà de l'ajournement de la session parlementaire, le 21 juin, si c'est nécessaire.

Les travaux de la Chambre ne seraient pas pour autant prolongés.

Du même coup, le ministre Côté accepte de mettre en veilleuse l'adop-

tion d'une loi spéciale permanente pour forcer les médecins à demeurer au travail.

C'est immédiatement après avoir rencontré brièvement les membres du caucus libéral que le ministre Côté a fait connaître aux journalistes sa nouvelle proposition.

La séance hebdomadaire du Conseil des ministres s'était terminée quelques minutes auparavant.

À son arrivée au caucus libéral, Marc-Yvan Côté a eu droit à un accueil chaleureux et à des applaudissements nourris de la part de ses collègues.

En faisant cette ultime offre, le ministre Côté estime que «l'ouverture est donnée aux médecins (...) de démontrer leur bonne foi» dans le conflit actuel.

Face à l'éventualité que le Regrou-

pement des fédérations de médecins refuse cette proposition, le ministre Côté n'a pas voulu dire s'il opérerait immédiatement pour le dépôt d'un projet de loi spécial.

«Chaque chose en son temps», s'est contenté de mentionner le ministre, qui préfère pour l'instant, en «appeler au sens des responsabilités des médecins», comme il a tenu à souligner «l'attitude responsable de l'opposition».

Plus tard, il a cependant ajouté que le «Conseil des ministres prendrait les décisions qui s'imposent», si les médecins déclinaient sa nouvelle tentative de rapprochement.

Alors que le ministre s'était, jusqu'à mardi, montré très ferme sur l'échéance du 21 juin pour l'adoption de la loi 120, il estime qu'il est maintenant de ses responsabilités pour la

«sécurité des bénéficiaires des soins de santé» de faire preuve de souplesse.

Marc-Yvan Côté promet, par contre, qu'il s'agit là de la dernière concession que le gouvernement est prêt à accorder aux médecins.

Le ministre Côté se défend également d'avoir été obligé d'agir de la sorte à la suite d'une décision de son premier ministre.

Le ministre a précisé que les discussions avec les médecins, si elles devaient s'engager comme il le souhaite, devraient être entreprises sur la base de 12 points dévoilés dans un communiqué, lundi, par le Regroupement des fédérations de médecins.

**Le portrait en Estrie — B1**  
**La menace tient — B6**

## CJRS met la clef dans la porte

C'est une institution de Sherbrooke qui disparaît avec la fermeture de la station radiophonique CJRS-MA, dont les activités ont cessé hier matin.

Avec un auditoire en chute libre ces dernières années, la station n'a pu survivre en période de récession; le réseau Radiomutuel a mis la clef dans la porte.

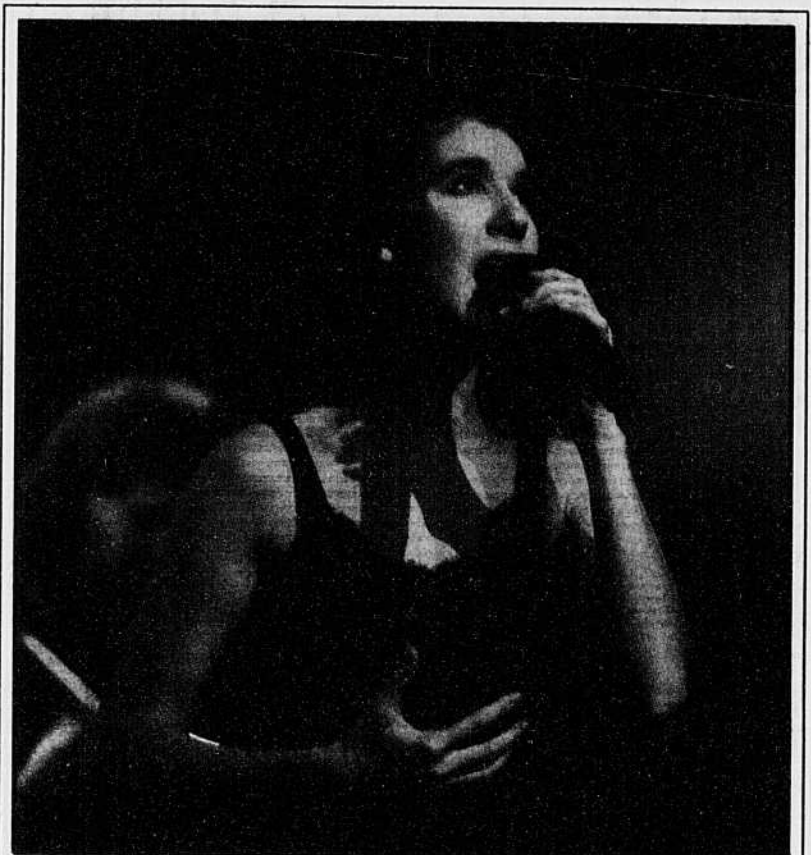
CJRS-1510 a pourtant connu des heures de gloire à Sherbrooke, à l'image d'ailleurs de la station-mère, CJMS à Montréal. Mais sur la bande MA depuis quelque temps, elle était largement devancée par sa rivale CHLT, du réseau Télémedia, sans compter que la montée des stations MF laissait peu de place pour deux stations francophones («de services».)

Avec la mort de CJRS, Sherbrooke et sa région compte toujours deux stations MA — CHLT et CKTS (anglophone) — ainsi que trois stations MF — CITE, CIMO et CFLX.

Nos informations sur la fermeture de CJRS et des réactions en page A3.



Comme les autres employés de CJRS, Jean Bourque n'a pas mis de temps à plier bagages.



Céline Dion interprétant une première chanson lors de son spectacle du 12 octobre dernier. Elle devait flancher peu de temps après.

## Céline arrive!

Michel RONDEAU Sherbrooke

Après un succès considérable aux États-Unis, l'une des étoiles les plus brillantes de la musique populaire du Québec, Céline Dion, arrive à Sherbrooke pour offrir au public estrien son spectacle quatre soirs consécutifs, d'aujourd'hui à dimanche inclusivement. Plus de 6000 places sont disponibles, mais il ne reste que 400 places pour le spectacle de ce soir et 400 autres pour celui de dimanche.

Selon le directeur du centre culturel de l'Université de Sherbrooke, Jacques Labrecque, il s'agit d'un nombre assez important de billets disponibles pour dire qu'il reste de bonnes places, mais il s'agit aussi d'un nombre assez peu élevé de places qui pourraient se vendre facilement.

Demain et samedi, la salle Maurice-O'Broady accueillera le public

qui avait acheté des billets pour les spectacles des 12 et 13 octobre 1990, annulés en raison de maux de gorge éprouvés par la chanteuse. Le 12 octobre dernier, déterminée à livrer la marchandise au public estrien malgré ses difficultés, Céline Dion avait flanché à la troisième chanson du spectacle; l'assistance, déçue, mais compréhensive, avait quitté la salle dans le calme.

Les arrangements alors proposés au public étaient de se représenter avec les mêmes billets lorsque Céline Dion reviendrait donner son spectacle, ou de se rendre là où ils avaient acheté leur billet pour obtenir un remboursement.

Demain, ce seront donc les détenteurs de billets du 12 octobre dernier qui pourront assister au concert tandis que, samedi, ce seront ceux qui avaient des billets pour le 13 octobre. Ces deux représentations sont à guichets fermés.

**Une nouvelle aura — B5**

## «Je suis très raisonnable»

— Ovide Mercredi, nouveau chef des premières nations

Winnipeg (PC)

Le nouveau chef national de l'Assemblée des premières nations, M. Ovide Mercredi, croit que les Canadiens accueilleront probablement avec soulagement son élection. «J'ai toujours transmis le même message. Bien que je sois partisan de la désobéissance civile, je suis une personne très raisonnable. Toute mon orientation est non violente», a-t-il déclaré à sa première journée à titre de leader de l'organisation représentant quelque 500 000 Amérindiens au Canada.

M. Mercredi, un Cri de 45 ans, a remporté la victoire sur cinq autres candidats à la succession de Georges Erasmus, après une chaude lutte avec Phil Fontaine, un Ojibway du Manitoba, aux deux premiers tours de scrutin. Il l'a finalement emporté tôt hier matin au quatrième tour, après avoir promis de prendre des positions fermes et d'appuyer la désobéissance civile pour faire valoir les causes

autochtones, grâce aux suffrages, principalement, des chefs de Colombie-Britannique et des Cris du Québec, de l'Ontario et des Prairies.

Il a posé des conditions strictes à son appui à la stratégie de désobéissance civile. «Il devra y avoir un fondement moral, ce devra être non violent, et sans aucun dommage à la propriété. Si ces conditions sont en place, alors on peut s'attendre à ce que je donne mon appui. Mais je ne soutiendrai pas d'initiatives susceptibles d'engendrer de la violence.»

### Défenseur des droits

Au lendemain de son élection, les chefs indiens du Canada croient avoir trouvé la personne qui défendra avec vigueur leurs droits et leurs communautés.

M. Mercredi, un avocat manitobain, devra être en mesure de tirer le meilleur parti des grandes tendances actuellement favorables aux autochtones, l'appui croissant de la population à leurs revendications et les soulèvements d'autochtones de la

base, protestant autant contre la coupe à blanc des forêts que contre les projets contestés de développement hydroélectrique, parmi tant d'autres.

Il veut que le gouvernement fédéral traite les groupes autochtones comme des nations, une garantie constitutionnelle pour le gouvernement autonome et la reconnaissance de leurs droits à la terre et au développement social, économique et culturel.

Les jeunes autochtones, surtout, espèrent une approche plus agressive de leurs représentants dans leur quête d'un gouvernement autonome, commentait le grand chef des Cris du nord du Québec, Matthew Coon Come. «Il a la lourde responsabilité de maintenir la solidarité, de s'assurer que la volonté du peuple est respectée. Il est ouvert, amical, il prend le temps d'écouter et je pense qu'il est plus qu'assez déterminé.»



## Là où il fait toujours beau...

La série des Concerts-midi à Place de la cité a repris hier pour la saison 91, sur le plateau Marquette à Sherbrooke. Malgré un ciel menaçant, le beau temps a finalement eu le dessus, au grand soulagement de quelque 500 personnes, dont Suzanne Bussière et Rachel Théberge, qui ont reçu une invitation personnelle de la mascotte de l'événement. Nos informations en page A3.

**Éditorial en page B2**

# Les papetières ont contrevenu aux normes de rejets

Marco FORTIER

Sherbrooke

Les usines de pâtes et papiers de l'Estrie polluent moins qu'il y a dix ans, mais la rivière Saint-François souffre toujours de déversements de matières toxiques provenant de Cascades à East Angus, Kruger de Bromptonville et Papiers fins Domtar de Windsor.

C'est ce qui ressort du Bilan annuel de conformité environnementale pour le secteur des pâtes et papiers, émis récemment par le ministère de l'Environnement du Québec (Menviq).

Ce rapport s'intéresse uniquement à la pollution des cours d'eau. Et de la part des papetières seulement. Le ministère de l'Environnement du Québec ne mesure pas les rejets de matières polluantes dans l'atmosphère parce que c'est une opération qui coûte trop cher, indique Gilles Daigle, du Menviq à Sherbrooke.

Selon M. Daigle, un seul appareil d'échantillonnage revient à près de 10 000 \$.

Autre bémol au Bilan de conformité environnementale des papetières: le règlement actuel ne les oblige pas à contrôler les dioxines, les furannes, les BPC et hydrocarbures qu'elles rejettent dans les rivières. Le Menviq ne mesure pas ces matières toxiques. Il le fera bientôt en modi-

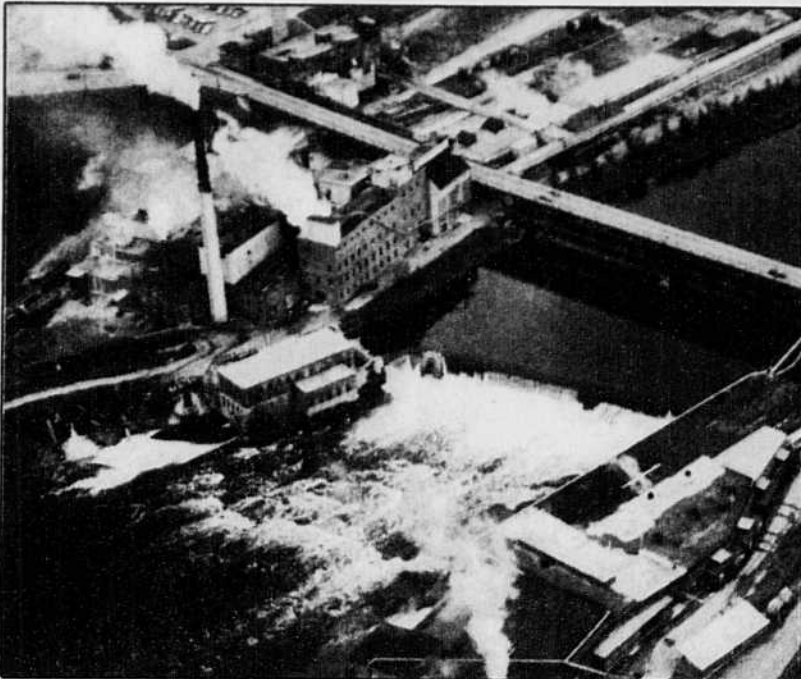
fiant le règlement actuel, indique le document du ministère.

## Diminution

Donc, depuis le 1er janvier 1980, date d'entrée en vigueur du Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers, toutes les papetières de l'Estrie ont diminué les quantités de matières toxiques qu'elles rejettent dans les cours d'eau, indique le Bilan. La tendance à la baisse des rejets toxiques s'est manifestée dans tout le Québec, ces quantités passant de 1300 tonnes par jour en 1981 à près de 900 tonnes en 1989.

Le Bilan évalue deux types de rejets: les matières en suspension (MES) et la demande biochimique en oxygène (DBO5). Selon Gilles Daigle, la DBO5 constitue une plus grande menace pour l'environnement que les MES, car cette forme de pollution prive les cours d'eau de leur oxygène. Les poissons et les plantes aquatiques en meurent.

La papetière qui rejette les plus



À East Angus, Cascades a commis quelques écarts de rejets dans la Saint-François, comme les autres papetières.

importantes quantités de DBO5 est celle de Kruger à Bromptonville. Bien qu'elle se conforme aux normes du Menviq depuis au moins 1988, l'usine de Bromptonville a toujours rejeté au cours de cette période un débit de DBO5 supérieur à 6608 kilogrammes par jour. Kruger a effectué une pointe à 12 748 kg par jour en août 1988, sans toutefois excéder la norme environnementale.

L'usine Papiers fins Domtar, à Windsor, se comporte bien au niveau de la DBO5: aucune infraction en 1990, autant en 1989, une seule en 1988 (aucune mesure n'avait été effectuée entre avril et octobre, le débitmètre était défectueux).

L'entreprise affiche toutefois une moins bonne tenue dans les rejets de MES. Papiers fins Domtar n'a répondu que quatre fois aux normes du gouvernement depuis 1988. Les émissions ont même quadruplé les normes en mars 1990. Gilles Daigle attribue à une période de rodage du décanteur qui sert au traitement des effluents cette faible conformité aux normes.

L'usine Cascades de East Angus a pour sa part omis cinq fois de respecter les débits de DBO5 maximaux prescrits par le Menviq.

Quant à Papiers Scott de Lennoxville, son faible rythme de production ne laisse entrevoir aucune catastrophe écologique, mais l'usine a tout de même dépassé de 0,5 tonne la norme gouvernementale en 1989.

## Elle écope de 200 heures de travaux pour avoir blessé son bébé

Sherbrooke

Une femme de 19 ans devra accomplir 200 heures de travaux communautaires comme alternative à la détention pour des coups à son bébé de deux mois alors qu'elle était exaspérée par ses pleurs.

L'enfant avait subi à la fin de 1989 et au début de 90 des fractures multiples à la tête, aux côtes et à un bras, qui remontaient à des périodes différentes.

La mère ne peut maintenant voir son bébé qu'une heure par mois en présence d'une autre personne.

Il s'agit d'une affaire triste qui ressemble à bien des égards aux épisodes d'un feuilleton de malheur.

### Vie de misère

Cette femme a été abandonnée à l'âge de quatre ans par sa mère, mal-

traitee par une conjointe de son père et elle a finalement quitté la maison à 15 ans.

Elle s'est retrouvée enceinte d'un individu qui l'a laissée tomber avant de prendre le chemin du pénitencier.

La prévenue a blessé l'enfant en le brassant et en lui donnant des coups de coude pour l'empêcher de pleurer alors qu'ils se trouvaient dans le même lit.

La condition de l'état de l'enfant a été signalée à la direction de la protection de la jeunesse qui est intervenue et a conduit l'enfant à l'hôpital où il a été traité pour les blessures que l'on connaît.

Il semblerait que la mère n'ait pas osé conduire son enfant chez le médecin.

Me Peter Downey a plaidé que sa cliente avait posé ces actes malheureux pendant des épisodes d'exaspération alors qu'elle était abandonnée à elle-même, sans soutien et sans ressources.

Il n'a pas caché qu'un tel délit mé-

rite la détention mais a demandé l'aide du tribunal pour l'inculpée, qui n'a pu contenir ses larmes pendant les représentations sur sentence.

Me Downey a recommandé que cette femme-enfant puisse poursuivre la thérapie entreprise parce qu'elle veut reprendre son bébé quand elle le pourra.

Le procureur André Campagna a insisté sur la gravité de ce délit commis à l'égard d'un enfant sans défense.

Il a dit que la victime souffre de retards dans son développement physique et intellectuel.

Me Campagna n'a pas suggéré de quantum de sentence tout en émettant l'opinion que cela devrait être une bonne peine.

Après une évaluation de cette filière, le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec a imposé des travaux communautaires comme alternative à la détention à cette femme tout en l'assujettissant à la poursuite de sa thérapie.

## METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour la province de Québec aujourd'hui, ainsi qu'un aperçu pour demain.

Situation générale: une crête de haute pression a délogé le ciel au-dessus des régions de l'ouest du Québec et se propage vers l'est, tout en ramenant le beau temps.

Mais une zone de basse pression formée au-dessus du Maine maintiendra des conditions nuageuses et propices à la pluie sur la péninsule gaspésienne.

Demain, un autre système de basse pression commencera par ailleurs à pousser des nuages sur l'Abitibi.

Les températures seront généralement plus chaudes demain qu'aujourd'hui.

**Estrie, Trois-Rivières et Drummondville:** délogement graduel. Max.: 22 à 24. Min.: 5 à 8. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

**Ottawa-Hull, Montréal:** ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20 à 22. Min.: près de 12. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée.

**Québec, Beauce:** délogement graduel. Max.: 15 à 18. Min.: près de 8. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

**Régions d'Abitibi-Témiscamingue:** ensoleillé. Max.: 18 à 20. Min.: près de 8. Demain: ennuagement.

**Réservoirs Cabonga et Gouin:** ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 18. Min.: près de 7. Demain: généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée.

**Pontiac-Gatineau et Lièvre:** ensoleillé. Max.: 20 à 22. Min.: près de 6. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi.

**Laurentides:** ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 18 à 20. Min.: près de 8. Demain: généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée.

**La C. St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides:** délogement graduel. Max.: 15 à 18. Min.: près de 7. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

**Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia:** pluie se changeant en averses vers la mi-journée. Max.: près de 12. Min.: près de 7. Vents du nord-est de 30 à 50 km/h. Probabilité de précipitations: 90 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

**Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon:** nuageux et pluieux. Broux par endroits. Max.: près de 12. Min.: près de 6. Vents du secteur nord de 30 à 50 km/h. Probabilité de précipitations: 100 p.c. Demain: délogement. Venteux.

**Vers le sud**

Acapulco	27 34	Atlantic City	16 27
Barbade	29 27	Bermudes	25 27
Brownsville	23 33	Cape Cod	15 28
Daytona Beach	23 29	La Havane	24 29
Honolulu	23 31	Kingston	27 32
Las Vegas	23 41	Los Angeles	16 18
Mexico	14 25	Miami Beach	26 28
Myrtle Beach	21 27	Nassau	27 29
Old Orchard	13 26	Orlando	23 31
Palm Springs	23 37	Reno	13 35
San Juan	29 32	Tampa	22 32
Trinidad	25 31	Virginia Beach	21 31
West Palm Beach	27 30		

## La Tribune

### hommage à l'été!



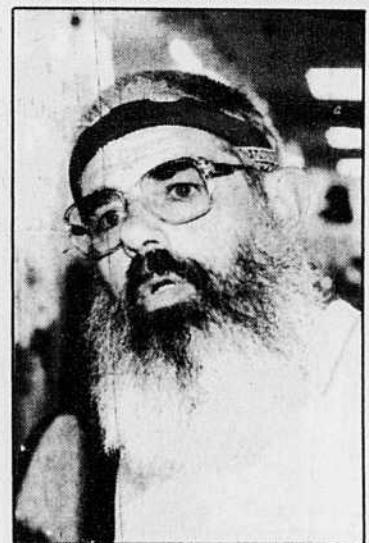
L'été des uns... l'été des autres

## Vive le plein air

Sherbrooke (FG)

L'été plein air sous toutes ses formes fera partie des vacances que Bob Gagné, un Sherbrookois, tient à passer au Québec cet été.

«Pour une question monétaire et de choix, je préfère rester au Québec pour les vacances. L'argent économisé sur les déplacements à l'extérieur, surtout l'hé-



Bob Gagné

bergement, me permet d'investir davantage sur les loisirs que je désire pratiquer», explique-t-il.

Au menu donc de cette période de repos estival, il y aura sûrement le canot-camping, possiblement dans le parc de La Vérendrye. «J'ai aussi l'intention d'aller faire du saut en parachute dans la région de Valcourt. Mais tout mon programme n'est pas encore complètement arrêté», dit-il.

Une chose est certaine, Bob Gagné compte mettre à profit tout le temps libre dont il disposera au cours de l'été pour vivre au maximum au rythme de la nature. «Je suis un adepte d'activités de plein air», lance-t-il tout de go.

O.B.P.E. LOGE 67

TÉL.: 569-1600 240 MONTRÉAL SHERBROOKE, P.Q.



CETTE SEMAINE À LA LOGE 67

Au nom du comité de cuisine, M. Albert Kinkead et son personnel remercient tous les membres et les amis qui ont assisté aux dîners du vendredi et vous donnent rendez-vous à l'automne prochain.

19343

LOTTO 6/49: 14 - 20 - 32 - 35 - 40 - 41 (38)

L'EXTRA 7 8 5 1 0 4 LA QUOTIDIENNE 4 8 4 - 2 6 9 9

RÉSULTATS				
Loto-Québec				
Tirage du 91-06-12				
3	5	10	21	22
23	24	29	30	32
37	38	40	49	53
57	59	61	62	63
Prochain tirage: 91-06-14				

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SHERBROOKE

## LES REPAS-CAUSERIE 1990 - 1991

Mme Monique Gagnon-Tremblay  
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles



Le mardi 18 juin 1991 à 18 h  
Club social de Sherbrooke

Allocation: «L'Estrie à la croisée des chemins»

Membre: 33\$ (TPS incluse) Non-membre: 38\$ (TPS incluse)  
Prière de réserver avant 17 h. le vendredi 14 juin, au 822-6151

29378

**AVIS AUX RÉSIDANTS**

LENOXVILLE

**DÉBUT DE LA COLLECTE SELECTIVE DANS LENNOXVILLE**

**DEMAIN VENDREDI, LE 14 JUIN.**

Lieux de dépôt: Oxford Crescent Parc Optimiste (Little forks)

Pour le dépôt du contenu des sacs distribués dans les immeubles de plus de 4 logements. Si vous n'avez pas reçu votre BAC ou votre sac, adressez-vous à l'Hôtel de Ville, 569-9388

**AU CENTRE CULTUREL**

Salle Maurice O'Bready

EN VENTE ACTUELLEMENT:

- 13-14-15-16 juin (20h) CÉLINE DION, tour de chant

- 20 juin (20h) LOGOS MUSICAL, variété

UNE COLLABORATION DE

**La Tribune**

**JEU-CONCOURS La Tribune**

«LA PHOTO-MYSTÈRE»

Règlements disponibles à La Tribune

DECOUPEZ ET COLLEZ SUR VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION DU LUNDI

Gagnez 8 TÉLÉCOULEURS

21 po HITACHI

en collaboration avec

Télé-Son

2234, Rue King Ouest, Sherbrooke, 822-3344  
252, St-Jean, Drummondville, (819) 477-1316

C'EST LA PLACE des gens de chez nous

Valeur totale de **4000\$ EN PRIX**

**INDEX**

Arts: B-4

Bandes dessinées: C-5

Décès: C-7

Économie: C-1

Éditorial: B-2

Horoscope: C-4

Petites annonces: C-3

Secrets: D-9

Sports: D-1

Vivre: B-3

**La Tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**ADMINISTRATION**

Jean-Guy Dubuc Président et éditeur  
Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration

**RÉDACTION**

Jacques Pronovost Rédacteur en chef  
Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint  
Denis Messier Directeur des pages sportives

Pierre-Yvan Bégin Directeur de l'information  
Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles  
Stéphane Lavallée Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**

J. Bertin St-Amand Directeur marketing  
Gilles Boisjoly Directeur des ventes

**PRODUCTION**

Alain Pelletier Directeur de la production  
J. Jacques Delorme Adjoint  
Chet des opérations

Gérard Pépin Adjoint  
Gaston Grenier Adjoint  
Benoît Côté Chef pressier

**COMPTABILITÉ**

André Corriveau Comptable  
Julienne Poulin Gérante du crédit

**TIRAGE**

Pierre Dubois Directeur au tirage  
André Casteau Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**

Pierre-Alain Dion  
Jacques Faucher  
Michèle Fournier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau

Claude Ouellet  
Gaston Pinard  
Jean-Charles Poulin  
Pierre Fournier  
Jocelyn Godbout

**EXPÉDITION**

Michel Doyon Gérant  
EDIFICE André Jacques Responsable

**Livraison à domicile:** Camelots et camelots motorisés. Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: \$3.43. taxe de vente du Québec: \$0.28. Coût à l'abonné: \$3.71.

**Livraison par courrier de deuxième classe:** Enregistrement No. 1539. Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés, 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

**Ces prix incluent les taxes:** «La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reader, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# CJRS met fin à une aventure d'un quart de siècle

□ La station radiophonique du réseau Radiomutuel à Sherbrooke n'existe plus depuis hier matin

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Depuis hier matin, 9h00, la station de radio CJRS n'existe plus. A la fréquence 1510, l'auditeur peut désormais entendre des émissions en provenance de CJMS, à Montréal, et du réseau Radiomutuel. Quelques minutes plus tôt, le vice-président à la Planification de Radiomutuel, M. Michel Arpin, a annoncé aux employés sherbrookoïses ce qu'ils pouvaient appréhender depuis fort longtemps: CJRS n'a pas réussi à se creuser une niche rentable à Sherbrooke. On ferme les portes après 24 ans d'activités.

«Il ne s'agit pas d'une fermeture sauvage», prévient M. Arpin, même si la vingtaine d'employés n'ont eu que quelques minutes pour digérer la nouvelle et commencer à plier bagages.

«La mise à pied se fera en conformité avec la convention collective et les contrats de travail de chacun. Nous respecterons nos engagements.»

Selon M. Arpin, la décision prise par le réseau s'explique de plusieurs façons. D'abord, la conjoncture économique et ses effets très néfastes sur l'ensemble des médias ont été ressentis très durement par CJRS qui encaisse des glissements d'auditoire depuis une décennie. Parti d'un auditoire de 110 000 dans les débuts de 70, CJRS a perdu sans cesse du terrain pour se retrouver à un peu plus de 20 000 auditeurs lors du dernier sondage BBM.

A cela s'ajoute une position à l'extrémité du cadran «qui n'est pas favorable par rapport aux autres radios



Jean-Philippe Denoncourt



Claudette Lessard

de Sherbrooke» et un rayonnement insuffisant.

«La compagnie a regardé les options techniques en vue d'accroître le rayonnement mais cela était trop onéreux», a précisé M. Arpin.

### Un choc

La nouvelle, même si elle ne prend pas par surprise, a quand même causé un choc aux employés. On ne peut perdre un emploi, aujourd'hui, sans ressentir énormément d'anxiété et d'insécurité.

Doyen des employés avec ses 17 ans d'ancienneté à l'administration et

au routage, Mme Claudette Lessard a admis que «c'est très dur à prendre. Après avoir donné tant d'années... Il me semble que cela aurait pu se passer autrement».

Le directeur de l'information, M. Jean-Philippe Denoncourt, goûte pour la première fois à une mise à pied et à une perspective de chômage. Il ne cache pas ses appréhensions.

«Nous sentions venir la situation mais pas à quelque chose d'aussi sérieux. J'espérais que cela se fasse par étapes... C'est plus difficile à prendre du fait que les emplois dans ce secteur sont rares. A Sherbrooke, il n'y a rien.»

Pour l'ex-président du syndicat, le journaliste Jean Bourque, «tout annonçait ça. Ce n'est donc pas une surprise pour personne, à moins d'être très naïf». Il souligne que la fermeture découle également de décisions fort douteuses et déjà critiquées par le syndicat. Ces décisions ont contribué à la perte d'auditoire.

### Information à CIMO

Par ailleurs, la disparition de CJRS prive la station CIMO-MF de Magog de son bulletin d'information régionale. Privée de salle de nouvelles, CIMO repiquait les informations en provenance de CJRS. Il n'y aura

donc pas de bulletin de nouvelles durant quelques jours à CIMO, a confirmé M. Arpin. Selon lui, CIMO verra à embaucher rapidement le personnel nécessaire. Il a déclaré que les ex-employés de CJRS peuvent soumettre leur candidature mais qu'ils ne seront pas privilégiés.

Enfin, questionnée à savoir si le réseau a le droit d'utiliser la licence de CJRS autrement qu'à ses fins premières, M. Arpin a déclaré que Radiomutuel a mis le CRTC au courant de la situation, hier matin. Selon lui, il n'y a pas de problème de ce côté-là.

## «Ils ont même raté la fermeture!»

— l'ex-président du syndicat, Jean Bourque

Sherbrooke (GF)

«Ils ont tout raté. Même leur fermeture!»

Pour l'ex-président du Syndicat des travailleurs de CJRS (FNC-CSN), M. Jean Bourque, il n'y a pas d'hésitation possible. Pour lui, la direction de Radiomutuel identifie mal le bobo lorsqu'elle évoque le contexte économique, la fréquence et la puissance d'émission pour justifier une fermeture que le syndicat qualifie de «sauvage» et de «claqué dans le front».

Le syndicat, indique-t-il, est plutôt d'avis que la fermeture, d'ailleurs fort prévisible, s'explique par des décisions patronales aberrantes.

Il compare d'ailleurs la situation à celle d'une mouche se frappant désespérément sur une vitre alors que la fenêtre est ouverte et que liberté se trouve quelques pouces plus bas.

«C'est un peu ce qui s'est passé avec la direction de CJRS. On croyait tellement en la formule qu'on a oublié de prendre un peu de recul pour mieux voir la situation. Un peu de recul et possiblement une plus grande confiance à l'endroit des gens en place auraient vraisemblablement changé la situation de façon dramatique.»

En 1986, lorsque Radiomutuel a racheté CJRS et CIMO, de Claude Boulard, on comptait près de 40 000 auditeurs. On s'est mis alors, raconte

M. Bourque, à changer les animateurs pour diverses raisons et à carrément changer la formule pour aboutir à quelques auditeurs au-dessus de 20 000.

Le syndicat, rajoute le président actuel, M. Raymond Vincent, a reçu une lettre de la Fédération nationale des communications (FNC). La fédération y fait part de son intention de s'adresser au CRTC afin «d'exiger le respect des conditions de permis et de promesses de réalisation de CJRS ou obliger Radiomutuel à rétrocéder sa licence».

La FNC estime que la direction actuelle de Radiomutuel n'a rien à envier «à leur prédécesseur, Donat Bazinet, de triste mémoire».

En soulignant que Radiomutuel a raté la fermeture de CJRS, M. Bourque faisait référence à une situation dont on pu avoir connaissance les auditeurs, hier matin au moins. A certains moments de la journée, un système automatique coupe la diffusion en provenance du réseau et ouvre des micros, tantôt chez Météo Médias, tantôt au pupitre des sports. Hier matin, la préposée à la météo a vaqué à ses occupations pendant une quinzaine de minutes sans savoir qu'elle était en ondes. Elle a jase avec deux personnes au téléphone et a pratiqué son petit laïus sans savoir que son intimité n'était pas assurée. Heureusement pour elle, elle n'a pas à rougir d'aucun de ses propos.

## L'heure du dîner passe trop vite à Place de la cité!

□ Environ 500 personnes assistent au retour des Concerts-midi sur le plateau Marquette

Marco FORTIER

Sherbrooke

L'orchestre jouait, sous un ciel incertain. Puis à 13 heures, la prestation à peine terminée, quelques gouttes de pluie se sont mises à tomber...

C'est l'histoire des Concerts-midi de Place de la cité, qui sont de retour pour un quatrième été. Trois jours par semaine, de midi 15 à 13 heures, c'est (presque) certain qu'il fait beau!

«C'est vrai qu'on est chanceux avec la température. De mémoire, on n'a dû annuler qu'un seul concert en quatre ans à cause du mauvais temps», note Claude Métras de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP), qui présente les Concerts-midi en collaboration avec la Ville de Sherbrooke.

M. Métras assistait hier à la représentation du Stage band Jean Gervais, première d'une série de 33 qui prennent place à tous les mercredis, jeudis et vendredis jusqu'à la fin d'août. Une quinzaine de formations — classique, blues, populaire, traditionnelle, jazz, latino — se partagent la scène jouxtant le Palais de justice.



Photo La Tribune par Stéphanie Lemire

Ginette Martel, une employée du casse-croûte installé provisoirement sur les lieux, était aussi de la partie.

«C'est le fun ce qui se passe ici, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'endroits où aller prendre du soleil le midi au centre-ville. On voit que ça fait plaisir à pas mal de monde», fait-elle valoir.

Le représentant de RCMP évalue à 500 le nombre de personnes qui ont vu et entendu le Stage band Gervais hier. «Excellente affluence si l'on tient compte que c'est le premier concert cette saison», estime celui qui occupe également le poste de président de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke (OSS).

Mme Martel trouve qu'une heure de dîner, ça passe trop vite avec les Concerts-midi. «Mais si c'était plus long, les employeurs n'aimeraient

pas bien ça!», réplique Louise Deslongchamps, une cliente assidue.

La mélomane — elle travaille aussi pour l'OSS — ajoute connaître des gens «qui ont demandé un «p'tit quinze minutes» supplémentaire pour le dîner, dans le but d'assister à ces concerts.»

Deux charmantes dames aux tempes grisonnantes n'ont pas eu besoin de permission spéciale pour assister à la performance musicale d'hier. Elles sont retraitées. «Nous avons amené notre lunch, nos chaises, puis on s'est installées. Ça vaut le déplacement. C'est tellement de la belle musique!», expliquent-elles, avant d'apprendre qu'elles parlaient à un journaliste.

— Pas question d'écrire nos noms dans La Tribune, s'insurgent-elles. C'est pas intéressant, ce qu'on jase.

— Mais si...  
— Pas moi. Tu marqueras Estelle Fortier, dit l'une.

— Non, écris plutôt Éva Dion, lance l'autre.

— Merci Mesdames!  
Par ailleurs, d'autres concerts, «à la brunante» ceux-là, sont prévus à chaque mercredi de juillet et jusqu'au 7 août, à 20 heures. Comme pour les Concerts-midi, l'entrée est gratuite.

À sa quatrième année de présentation, la série des Concerts-midi de Place de la cité reste toujours aussi populaire. La première prestation de la saison, avec le Stage band Jean Gervais, a attiré des centaines de personnes.

## Wood juge que la Ville doit acheter l'ex-Lowney

□ La Chambre de commerce réclame de son côté un moratoire de 12 à 18 mois

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke devrait risquer l'achat de l'ancienne chocolaterie Lowney, croit le président des industries C-MAC, Dennis Wood.

M. Wood, qui s'était opposé à l'automne 1989 au projet de centre commercial dans la Lowney, juge que «la seule façon qu'on a de réussir quelque chose, c'est de donner la res-

ponsabilité à la Société de développement industriel».

«La Ville devrait l'acheter. Je pense qu'on a pas d'autre choix. Si ça devient notre responsabilité il y aura peut-être moyen de faire quelque chose. Sinon, qu'on démolisse et qu'on dézone pour que ce soit les citoyens qui en profitent. S'il y a de l'argent à faire, que ça revienne à la collectivité», déclare M. Wood.

Il croit cependant que Sherbrooke doit tenter sa chance et rechercher

une solution industrielle pour l'ancienne chocolaterie, dont les activités ont cessé il y a près de deux ans maintenant.

Pour ce qui est des intentions de l'entrepreneur Herman Bouchard, d'acheter et éventuellement démolir la Lowney, M. Wood affirme que ce dernier est dans le dossier depuis six ou sept mois.

«Ce n'est pas nouveau», dit-il. Dennis Wood indique par ailleurs «comprendre la frustration de Hers-

hey» et maintient que le temps est venu pour la Ville d'agir.

Enfin, l'homme d'affaires sherbrookoïse dit n'avoir aucune intention d'acquiescer lui-même la Lowney.

### Un nouveau délai

Par ailleurs, la Chambre de commerce de Sherbrooke prône le maintien du zonage industriel de la Lowney et demande un nouveau délai de 12 à 18 mois pour laisser à la Société de développement industriel de la ré-

gion sherbrookoïse le temps de trouver «un promoteur intéressé à redonner à l'ensemble du site une vocation industrielle».

«Ce délai écoulé, la Chambre considère qu'il serait alors temps de laisser les forces du marché déterminer la vocation de ce secteur en vue d'une maximisation du potentiel de création d'emplois», lit-on dans un communiqué émis hier après-midi par l'organisme.

Selon le président de la Chambre, Michel Lavoie, «il faut faire en sorte que le site serve à des activités industrielles et sa démolition éventuelle ne doit être envisagée qu'en dernier recours seulement. Un bâtiment industriel de 40 000 mètres carrés peut certes être difficile à vendre, mais il demeure un atout majeur pour le développement d'un complexe multifonctionnel».



Dennis Wood

Des organismes à vocation économique y sont également logés. Il s'agit de la Société économique de la région de l'Amiante, Tourisme Amiante et du siège social de la Société nationale de l'amiante.

Il y a quelques années, la municipalité a réalisé un très bon coup avec cet ancienne usine en revendant à la commission scolaire un peu plus de la moitié de la superficie de plancher (8500 mètres) pour une école de métiers, au prix de 552 000 \$.

«Finalement, ça ne nous a pas coûté cher», dit Yvan Grégoire.

La municipalité s'est d'autre impliquée financièrement dans un projet d'incubateur industriel mis sur pied par une corporation autonome dans l'édifice J.T. Beaudoin, un ancien fabricant de sacs de toile. A l'heure actuelle on y trouve quatre PME manufacturières qui donnent du travail à 39 personnes.

La Ville loue également près de 4400 mètres carrés (4400 pieds carrés) sur une base quotidienne pour de l'entreposage.

Fait à signaler, entre 1984 et 1989, Thetford Mines a réalisé un profit net de 30 000 \$ en revenus de location.

«Tout en créant ou en conservant de l'emploi, ça a été rentable», croit le comptable de la municipalité, Yvan Grégoire.

Le prix de location aux PME est en fonction de la superficie louée, mais toujours à un coût abordable, précise-t-il.

### Un bon coup

Thetford Mines a d'autre part acheté en 1979 l'ancienne usine de motoneiges Sno-Jet (plus de 16 000 mètres carrés ou 167 276 pieds carrés) au coût de 565 000 \$, pour y relocaliser ses ateliers municipaux, son garage et ses services techniques.

## Thetford peut servir d'exemple...

Sherbrooke (DD)

La Ville de Thetford Mines a réalisé avec succès deux projets de relance dans des anciennes industries, dont elle a fait l'acquisition depuis 1979.

Ces projets ont non seulement permis de récupérer de vastes bâtisses laissées vacantes, mais également d'attirer des PME et surtout de créer de l'emploi, une expérience dont pourrait s'inspirer la Ville de Sherbrooke avec l'ancienne chocolaterie Lowney.

Ainsi, Thetford Mines a acheté en 1984 l'ancienne usine Bellevue, de roulottes et tentes roulottes, au coût de 480 000 \$, avec la collaboration de Thetford Sud, qui a effacé des arriérés de taxes au montant de 152 000 \$.

La bâtisse fait de plus de 22 000 mètres carrés (224 500 pieds carrés),

soit plus de la moitié de la superficie de la Lowney, à Sherbrooke. Elle est aujourd'hui remplie presque à pleine capacité, grâce à la présence de plusieurs PME qui donnent du travail à 71 personnes.

Il s'agit de Roto-SNA, une usine de rotors qui occupe plus de 7000 mètres carrés (77 800 pieds carrés), de Canatal, un fabricant de structures d'acier qui loue 1440 mètres carrés (14 400 pieds carrés), de Gosselin Préfab (béton), avec 360 mètres carrés (3600 pieds carrés) et de Brevuages Appalaches, qui loue 350 mètres carrés (3500 pieds carrés) pour de l'entreposage.

Il faut aussi souligner l'arrivée d'une entreprise majeure, soit le fabricant de roulottes Bonair, qui permettra la création d'environ 80 emplois, sur une superficie de plus de 8000 mètres carrés (80 500 pieds carrés).

## Une erreur humaine à l'origine de la panne

Sherbrooke (DD)

Une erreur humaine est à l'origine de la panne d'électricité qui a touché hier après-midi la région de Sherbrooke.

A la section Exploitation d'Hydro-Sherbrooke, Charles Poudrier explique que la rupture du courant sur une ligne de 120 000 volts est survenue alors qu'un employé s'apprêtait à calibrer des capteurs au poste Saint-François.

«On souhaite évidemment que ça ne se produise pas ce genre d'incident», ajoute M. Poudrier.

Il précise que l'endroit où s'est produite l'erreur est plutôt exigüe, ce qui a compliqué la tâche de l'employé.

M. Poudrier mentionne cependant qu'Hydro-Sherbrooke n'entend pas apporter de modification particulière à ses équipements à la suite de cet incident, si ce n'est peut-être une meilleure identification à l'arrière des panneaux au poste Saint-François.

«On sait que ce n'est pas un bris», dit M. Poudrier.

Pour ce qui est des pertes entraînées par cette panne de 30 minutes, qui a affecté plus de 35 000 abonnés, Charles Poudrier indique qu'elles sont difficiles à chiffrer, soulignant toutefois qu'Hydro-Sherbrooke a été privée de revenu durant cette période.

# Hydro abaissera le niveau de la Magog pour des travaux

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Hydro-Sherbrooke abaissera mercredi prochain entre 8h00 et 17h00 le niveau d'eau de la rivière Magog, en amont du barrage Drummond, pour effectuer des réparations sur ses installations.

Dans un bref communiqué émis hier après-midi, Hydro-Sherbrooke avise les riverains que le niveau d'eau sera abaissé de 1,2 mètre (4 pieds) entre le barrage Drummond, situé à la hauteur de la rue Paré, dans l'Ouest de Sherbrooke, et la centrale Rock Forest, qui se trouve aux limites de Rock Forest et Deauville.

Le chef de la division Exploitation à Hydro-Sherbrooke, Jacques Langlois, explique que l'eau sera abaissée de façon graduelle sur une période de huit heures, «pour réduire les dommages et éviter de traumatiser la faune».

Paradoxalement, Hydro-Sherbrooke a refusé il y a quelques jours à

peine d'abaisser le niveau de ce cours d'eau de 1,5 mètres, dans le secteur situé en aval du barrage Drummond (plus à l'Est), comme le demande l'Association des riverains et usagers de la rivière Magog,

## Impact

Le directeur de ce service municipal, Gilles Veilleux, alléguait qu'Hydro-Sherbrooke n'avait pas l'expertise nécessaire pour juger des impacts environnementaux d'un tel geste et pourrait être tenue responsable des dommages qui pourraient survenir lors d'une telle opération.

L'Association des riverains et usagers, qui demande l'abaissement de la rivière pour nettoyer les berges et enlever les plantes aquatiques, rejette les raisons avancées par Hydro-Sherbrooke et menace même d'entreprendre des recours contre la Ville et ce service.

Le directeur d'Hydro-Sherbrooke n'était pas disponible hier pour clarifier la situation.

Pour sa part, le chef de la division Exploitation, Jacques Langlois, précise que la baisse du niveau d'eau en amont du barrage Drummond est né-

cessaire pour réparer des palplanches endommagées lors de la crue du printemps.

Invité à dire si à son avis l'opération présente un risque pour l'environnement, M. Langlois a souligné que «selon le MENVIQ (ministère de l'Environnement du Québec) il n'y a aucun dommage», ajoutant toutefois que cette baisse a lieu une seule fois et non pas systématiquement à tous les ans.

«On ne jouera pas dans le lit de la rivière non plus, on répare le barrage. Les riverains le demandaient pour nettoyer les berges», fait valoir M. Langlois.

Il précise que le MENVIQ exige le maintien d'un débit minimum de 300 pieds cubes d'eau à la seconde.

«C'est un autre dossier, les fins ne sont pas les mêmes», ajoute-t-il au sujet des demandes des riverains.

## Le fugitif est toujours au large

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Kevin Smith, âgé de 19 ans, fait toujours l'objet de nombreuses vérifications de la part de la Sûreté du Québec de Sherbrooke et des corps policiers municipaux de la région.

Smith a profité d'un petit moment de récréation à l'extérieur de la prison commune de Sherbrooke, rue Talbot, mardi soir, pour prendre la clé des champs en franchissant deux clôtures hérissées de barbelés et une rivière Saint-François au lit modeste.

Hier, la police a diffusé le portrait de l'individu afin d'accélérer les recherches.

Smith est décrit comme un homme mesurant 1,80 m (cinq pieds et 11 pouces), pesant dans les 68 kilos (150 livres), aux cheveux châtain courts et aux yeux bleus.

A cause de la nature des actes reprochés à Smith dans le passé, notamment des vols qualifiés, on le dit dangereux.

Toute information concernant le fugitif peut être communiquée aux autorités de la SQ à 564-1212 ou encore aux corps policiers municipaux de Sherbrooke et de la banlieue.

Ce type d'évasion, étant donné que le détenu était à l'extérieur, est décrit comme une évasion de garde légale.

La semaine dernière, un détenu qui s'était évadé du Centre de détention de Sherbrooke, quelques mois plus tôt, a éclopé de deux mois de prison pour son acte. Il avait fracassé une fenêtre afin de prendre la fuite. Il avait été repris 50 minutes plus tard. Il s'agissait là de la première véritable évasion du nouveau centre de détention.

Diverses mesures sont prises à chaque départ imprévu si bien que les incidents du genre sont de moins en moins fréquents à la prison de la rue Talbot.



Kevin Smith s'est évadé de la prison de Sherbrooke mardi soir.

## Le coroner propose des améliorations à l'angle d'Argyle

Sherbrooke

Un éclairage plus adéquat, l'aménagement d'un passage réservé aux piétons et l'installation de feux de signalisation pour piétons.

Telles sont les trois recommandations que le coroner Allen Fein suggère à la Ville de Sherbrooke d'apporter à l'intersection des rues Portland et Argyle, dans le quartier Nord de Sherbrooke.

Elles constituent la suite logique de l'enquête que le Dr Fein a menée relativement au décès de Édith Leduc, âgée de 15 ans.

L'adolescente qui désirait traverser la rue Portland s'est trouvée coincée en quelque sorte sur la double ligne jaune, au beau milieu de la circulation, à quelques mètres de l'intersection, le 12 octobre 1990, à 21 h 25.

Le conducteur d'un taxi n'a pu éviter la victime qui avait fait un pas en arrière par peur d'être heurtée par un véhicule en sens inverse.

Transportée à l'hôpital, elle y est décédée deux jours plus tard.

Le coroner Fein note dans son rapport que «selon la Police municipale de Sherbrooke, il n'y a présentement aucune ligne pour la traversée des piétons à l'intersection des rues Argyle et Portland et il y aurait matière à amélioration concernant l'éclairage; il y a une zone ombragée à l'endroit de l'accident même par temps clair et sec; il n'y a pas de lampadaire du côté sud.»

L'intersection est bordée d'un côté par un hôpital, le Centre hospitalier de Sherbrooke, et de l'autre par un foyer pour personnes âgées.

## Feu de forêt sous contrôle

Yvon ROUSSEAU

Canton d'Orford

«C'est sûrement grâce à l'intervention rapide de l'avion-citerne CL-215 que l'incendie de forêt du Canton d'Orford a pu être rapidement contenu, commentait hier Mme Chantal Drapeau, inspecteur à la prévention de la Société de conservation du sud du Québec, parce que le feu a pris naissance en territoire montagnoux, ce qui le rendait difficile à combattre efficacement du sol.»

Le feu est maîtrisé depuis 15h35 hier après-midi. D'ailleurs, il ne reste sur les lieux que les six garde-feu, les pompiers du Canton d'Orford s'étant retirés à midi. Les pompiers travaillent maintenant à l'extinction finale du brasier.

Hier, en matinée, une équipe de onze personnes, dont six garde-feu de la Société de conservation et cinq pompiers du Canton d'Orford, continuaient de lutter contre l'élément destructeur, en éliminant systématiquement tous les petits foyers d'incendie qui y persistaient dans la tourbe et les sous-bois, sur le territoire d'environ 0,3 hectare qui a été ravagé.

Dans la journée et le début de soirée de mardi, l'avion-citerne a effectué huit largages d'eau, puisée au lac Brompton, à proximité de la zone affectée. Ce n'est qu'aux environs de 20 h 30 mardi que la Société considérait que le feu était contenu, c'est-à-dire qu'il avait cessé de s'étendre.

## Dame battue: cautionnement refusé

Sherbrooke

Réal Toussaint, âgé de 20 ans, de Richmond, a souri en apprenant qu'il resterait détenu en attendant d'être jugé pour le vol qualifié du sac à main d'une femme de 75 ans battue avec un arrache-clou, dimanche midi, à Stoke.

Le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec n'avait pas hésité à ordonner sa détention provisoire.

Toussaint est hypothéqué d'un casier judiciaire comportant 21 condamnations en 90 et trois depuis le début de l'année, a relevé le procureur Charles Crépeau.

Me Crépeau ne comprend d'ailleurs pas que le prévenu se trouvait en liberté dimanche alors qu'il a éclopé de 15 mois le 2 novembre ainsi que de quatre mois le 10 mai dernier.

Toussaint doit de plus répondre de nouvelles accusations de vol de voiture, dommages au véhicule et voies de fait contre le conducteur.

Le défenseur Jean-Marc Bérard a souligné que son client se trouvait en transition mais n'a pas réclamé son élargissement.

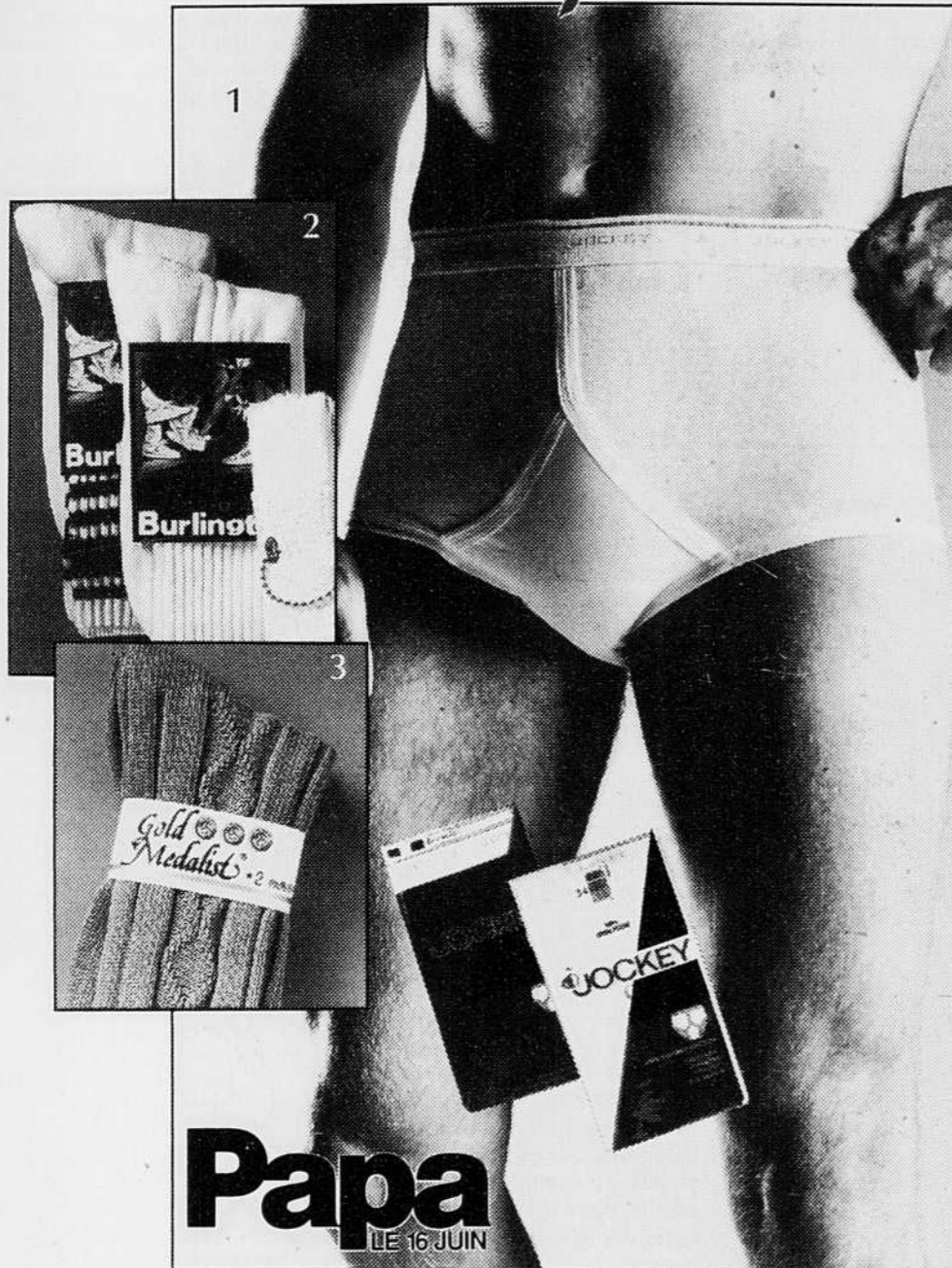
La victime avait subi des blessures au bras avant d'abandonner son sac à main à l'agresseur qui a menacé de la frapper à la tête. Le contenu de son sac d'une valeur de 8000 \$ a été récupéré.

## EAU POTABLE

 East Angus

La population de la municipalité d'East Angus est priée de faire bouillir l'eau durant cinq minutes avant consommation. Les derniers tests effectués par le ministère de l'Environnement révèlent une présence anormalement élevée de coliformes fécaux dans l'eau de l'aqueduc municipal. Cet avis touche environ 4000 personnes et sera effectif tant et aussi longtemps que la situation n'aura pas été corrigée.

## FAITES D'EATON VOTRE premier CHOIX



### Idées-cadeaux à offrir à la fête des Pères

**Caleçons Jockey en paquet avantageux**  
1. Exclusivité Eaton. Modèle classique en confortable coton peigné naturel. Tailles: 30 à 42, blanc.

**15<sup>99</sup>** le paquet de 3

**Prime!** Vous recevrez un caleçon Jockey classique en noir, bleu ou marine, sans frais supplémentaires, à l'achat d'un paquet avantageux Jockey.

### Paquet cadeau Burlington

2. Exclusivité Eaton. Comprend 2 paires de chaussettes sport en coton et nylon: une paire en blanc uni, une paire en blanc avec rayures. Serviette de golf en prime sans frais supplémentaires.

**9<sup>99</sup>** le paquet

### Chaussettes en paquet cadeau

3. Une autre exclusivité Eaton! Confortables chaussettes en coton et nylon. Motif texturé. Noir, ton naturel, blanc, beige, marine ou kaki. Pointure unique pour 10 à 13. Paquet de 2.

**5<sup>99</sup>** le paquet

Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 228  
Venez ou composez: 563-9555



### Pour vous messieurs,

une spécialiste en soin de la peau, Mme Lucie Brunet de la Compagnie ATLEN, se fera un plaisir de vous conseiller les 14 et 15 juin 91 de 14h00 à 20h00

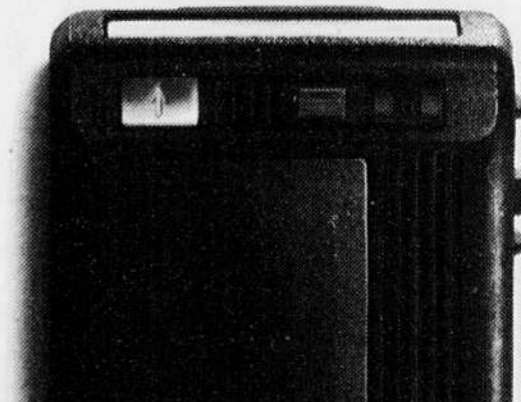
## POUR LA QUALITÉ ET LES PRIX

# EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

LE TÉLÉAVERTISSEUR.  
**Plus sûr. Plus vite.  
Moins cher.**

 **NATIONAL PAGETTE**  
DANS LES TÉLÉBOUTIQUES BELL.



GUY, JE SUIS AUX  
5 MINUTES!!!



# 100 000 \$ pour économiser chaque jour 30 000 gallons d'eau

Michel MORIN Windsor

En modifiant le système de lavage à son usine de filtration, au coût de 100 000 \$, la ville de Windsor a réalisé une économie quotidienne d'environ 30 000 gallons d'eau.

Sur une grande échelle, des gestes comme celui-ci contribuent largement à économiser l'eau potable. C'est d'ailleurs ce qu'ont souligné, hier, les dirigeants de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), venus à Windsor constater de visu l'efficacité de ce nouveau système.

Cette visite était d'ailleurs organisée dans le cadre du lancement de la 12e campagne d'économie d'eau potable, parrainée justement par l'AQTE. Sous le thème «L'eau, moi je la préserve», cette offensive de sensibilisation engendre dans son sillon la participation de 12 municipalités estrieennes, représentant une population de plus de 140 000 personnes.

Michel Lalonde, président de l'AQTE, souligne que la campagne d'économie d'eau potable produit des résultats tangibles. «On remarque généralement une diminution de la consommation évaluée entre 20 et 30 pour cent durant cette offensive, fait-il remarquer. Mais les Québécois continuent tout de même d'utiliser plus du double de la consommation moyenne d'un Européen.»

L'élément le plus connu de cette campagne d'économie d'eau potable est certes tout ce qui entoure l'arrosage des pelouses durant la période estivale. Depuis quelques années, l'AQTE diffuse, par l'entremise des médias, des messages recommandant ou interdisant l'arrosage des pelouses.

«Ce que les gens ne savent pas, c'est que la consommation humaine, pour une journée, est 1000 fois moindre qu'un arrosage de pelouse



Les dirigeants de l'AQTE sont venus constater de visu les améliorations apportées à l'usine de filtration de Windsor, ce qui permet des économies appréciables d'eau potable.

d'une durée d'une heure», insiste pour sa part Jean-Yves Lavoie, président pour le chapitre de l'Estrie de l'AQTE.

150 000 gallons  
Outre la réduction quotidienne de 30 000 gallons d'eau attribuable au nouveau système de lavage des filtres, la ville de Windsor complète présentement la construction d'une chambre de vanne avec débitmètre magnétique, tout en intégrant un système de pression sur son réseau en apport avec le poste de surpres-

sion existant. Ces équipements permettront de réduire encore la consommation quotidienne d'eau potable, en plus de mieux contrôler les pertes possibles d'eau dans le réseau.

«Grâce à la vigilance de la direction des travaux publics et de nos employés, a commenté le maire Adrien Péloquin, Windsor a abaissé depuis quatre ans sa consommation d'environ 150 000 gallons d'eau par 24 heures. C'est un pas dans la bonne direction puisque l'eau est une denrée rare et non éternelle.»

# Un comité de maires étudiera la proposition de Laidlaw

Gilles DALLAIRE Magog

Un comité composé de maires de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qui a mandat d'étudier la problématique de l'élimination des déchets, analysera sous toutes ses facettes une proposition soumise par Laidlaw qui offre certaines garanties aux municipalités desservies par le dépotoir que ce géant canadien de la gestion des déchets a acquis, il y a quelques mois, à Canton de Magog.

Pour permettre au comité de se faire une idée précise de la valeur et de la portée de la proposition et de formuler le plus rapidement possible une opinion et peut-être même des recommandations, le conseil des maires a débloqué une somme de 6000 \$, qui servira à défrayer les honoraires des experts-conseils dont il retiendra les services.

Comme La Tribune l'a révélé hier sur la foi d'informations puisées à diverses sources, la proposition affirme

qu'il est possible pour Laidlaw de garantir l'accès du dépotoir aux municipalités durant une période de 25 ans, à un prix ajusté annuellement en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation et de verser à Canton de Magog et à la municipalité régionale de comté, une redevance proportionnelle au revenu brut provenant de l'enfouissement des déchets.

Laidlaw fait également part de son intention d'implanter, à proximité du dépotoir, un centre de récupération où particuliers et petits établissements commerciaux pourraient porter leurs déchets réutilisables.

L'exécution de ces garanties est conditionnelle à l'approbation du plan d'agrandissement du dépotoir par le ministre de l'Environnement et au retrait des requêtes en évocation et en jugement déclaratoire, présentées par les municipalités à la suite de la hausse du prix de l'enfouissement des déchets réclamée par Laidlaw et partiellement agréée par la Commission municipale.

Le préfet, M. Roger Nicolet, a refusé de commenter la proposition, soulignant seulement qu'elle comporte très peu de chiffres. Il a toutefois laissé entendre que le conseil des maires pourrait être mis au courant de l'opinion du comité et de ses recommandations avant la fin du mois et être invité à les approuver ou à les rejeter lors d'une assemblée spéciale.

Un paragraphe de la proposition semble inquiéter les maires plus que tout le reste du document. Avant de garantir l'accès de son dépotoir aux municipalités pendant une période de 25 ans, Laidlaw dit que le développement graduel du site permet d'obtenir une capacité d'enfouissement de l'ordre de 10 millions de tonnes. Plusieurs maires ont fait remarquer que cela représente des arrivages de 400 000 tonnes par an, ce qui est beaucoup plus que les quelque 50 000 tonnes enfouies annuellement à l'heure actuelle et que les 140 000 tonnes que Laidlaw projette d'enfourir annuellement, durant les cinq prochaines années.

# Lennoxville sera fin prête pour sa première collecte sélective demain

Yvon ROUSSEAU Lennoxville

La Ville de Lennoxville en est à ses derniers préparatifs en vue de la mise en marche de son opération de récupération, à compter de demain.

Mme Jacinthe Bélisle, porte-parole de la Ville, a indiqué au cours d'une entrevue que la population de Lennoxville est déjà très sensibilisée aux questions environnementales et que l'objectif est de recueillir 100 pour cent des rebuts recyclables, ajoutant que tout sera prêt pour la première collecte sélective des déchets.

Samedi dernier, quelque 70 bénévoles provenant de l'Association des résidents de Lennoxville, des pompiers volontaires, des scouts et des guides ont effectué la livraison aux domiciles des bacs et des sacs destinés à la récupération. L'opération s'est poursuivie hier, cette fois avec la participation bénévole des employés municipaux et des membres du conseil municipal.

Mme Bélisle a précisé que déjà 900 bacs sur une possibilité de 1200 ont été distribués samedi, soit une proportion de 75 pour cent. Ceux qui étaient absents ont reçu un carton indiquant de communiquer avec l'hôtel de ville, à 569-9388, pour se procurer sacs ou bacs. Les résidents n'ayant reçu ni sacs ni bacs sont aussi priés de communiquer avec l'hôtel de ville. Environ la moitié des sacs ont été livrés à domicile, principalement chez des étudiants. Le dernier lot de sacs ne sera distribué qu'en septembre, à la rentrée scolaire.

## Et les cloches

Quant aux quatre cloches destinées à Oxford Crescent et aux quatre autres à être acheminées à Little Forks, elles ont été installées en avant-midi, hier, en vue de la collecte à être effectuée dans l'après-midi de vendredi par la firme R.B. Inspection, de Lennoxville, détenteur du contrat.

Mme Bélisle explique que l'on veut ainsi éviter le débordement connu à Sherbrooke, lors de la mise en place des cloches. «C'est sûr, dit-elle en

core, que pour les premières semaines on s'attend à récupérer une très forte quantité de déchets recyclables, mais la situation devrait revenir à la normale par la suite.»

Enfin, avec les bacs et les sacs, la ville a distribué des brochures explicatives indiquant quoi et comment récupérer, le tout sous le vocable «Récupérer, c'est pas compliqué!». Le même imprimé, à être conservé par les résidents, indique également la liste des produits qui ne peuvent être recyclés.

## PRÉPAREZ-VOUS À UN EMPLOI EN GESTION PAR MICRO-ORDINATEUR



- Cours à temps plein
- Octobre 1991 à juin 1992
- Ce programme conduit à une Attestation d'Études Collégiales
- Prérequis: secondaire V (ou l'équivalent)

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

Centre de formation **CHAMPLAIN**

385, rue Belvédère sud, Sherbrooke, 563-9574

Au cours des cinq dernières années, L.L.Brome s'est acquis la réputation de premier magasin d'usines au Québec offrant des vêtements designer de qualité.

**MAINTENANT L.L.BROME OFFRE LES MÊMES SPÉCIAUX sur les CHAUSSURES**

Chaussures et vêtements pour hommes, dames et enfants

TOUS AUX PRIX DE GROS OU MOINS

Ouvert 7 jours 10 h à 18 h

Satisfaction garantie

**SPÉCIAL FÊTE DES PÈRES CHEMISES DE SORTIE**  
Rég. 85\$ 10\$  
Samedi et dimanche seulement

# LL BROME

Sortie 90 de l'Autoroute des Cantons de l'Est, Route 243 Sud jusqu'à Knolton

91, Lakeside, Knolton, P.Q. (514) 243-0123

30012

LE TÉLÉAVERTISSEUR.

**Plus sûr. Plus vite. Moins cher. Beaucoup moins cher.**

**50 \$ DE RABAIS DANS LES TÉLÉBOUTIQUES BELL**

Présentez ce bon à l'achat de n'importe quel téléavertisseur offert dans les **Téléboutiques Bell**, jusqu'au 30 juin 1991. Vous obtenez aussi, sans frais supplémentaires, le service de rétention des messages vocaux. Limite d'un bon par téléavertisseur. Pour connaître la **Téléboutique Bell** la plus près de chez vous, appelez au 1 800 361-9844.



**NATIONAL PAGETTE**

Le Leader au Canada  
Une Compagnie BCE Mobile

# Un programme de sécurité pour retraités est mis sur pied

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

La Police municipale de Sherbrooke a annoncé, hier, qu'à l'instar de sept autres corps de sécurité publique du Québec dont celui de Victoriaville, elle offrira à ses aînés le programme P.A.I.R., programme d'assistance individuelle aux personnes retraitées.

Les préventionnistes Marc Bérubé

et Denis Deschesnes ont reçu un fier coup de pouce financier du club Lions de Sherbrooke qui absorbe tous les coûts du programme.

Les deux policiers ont également obtenu la complicité des CLSC SOC et Gaston-Lessard car qui sont mieux placés que les spécialistes de ces deux organismes pour déterminer la clientèle de bénéficiaires susceptibles d'adhérer à P.A.I.R.?

## 7000 personnes âgées

Il a été étonnant d'apprendre de la bouche de M. Jacques Demers, du CLSC Gaston-Lessard et de M. Mario Tardif, du CLSC SOC, qu'au moins 7000 personnes âgées vivent sur le territoire de Sherbrooke, que 700 à 800 d'entre elles reçoivent déjà des services des deux CLSC, qu'un fort pourcentage des quelque 800 personnes sont des femmes seules,

enfin qu'environ 150 personnes seraient susceptibles d'adhérer au programme.

«Notre rôle sera d'évaluer les besoins des personnes qui reçoivent actuellement les services des CLSC et qui, à cause de leur capacités limitées et de leur état d'isolement, pourraient se retrouver dans des situations précaires», ont-ils expliqué.

M. Claude Coderre, président des

Lions de Sherbrooke, a insisté sur le fait que la somme de 12 000 \$ fournie pour l'équipement électronique de P.A.I.R. est le résultat de la générosité des citoyens et des commerçants de Sherbrooke et des environs, et le fruit des différentes levées de fonds du Club.

## Le programme

Le projet mijotait depuis novembre 1990, a expliqué le policier Bérubé.

«Il s'agit d'un programme d'ordinateur, installé dans la salle des communications du quartier général, dont la fonction est d'appeler les adhérents au programme, tous les

jours, à une heure fixée par eux, de façon à savoir si tout va bien. Si on n'obtient aucune réponse, un patrouilleur, avec les coordonnées inscrites sur imprimante, ira vérifier ce qu'il en est», a précisé M. Bérubé.

La police rencontrera chaque adhérent volontaire pour lui expliquer en détail le contenu du programme.

Même si les possibilités de l'informatique sont illimitées, il faudra procéder à une période de rodage du programme, aussi inscrira-t-on pour débiter une dizaine de bénéficiaires. Leur nombre augmentera au fur et à mesure, selon les capacités financières et humaines.

## Accident mortel: amende de 2000 \$ et permis retiré

Sherbrooke

Un conducteur a encouru une pénalité de 2000 \$ et une interdiction de reprendre le volant pendant un an pour ébriété alors qu'il avait été impliqué dans un accident qui s'est soldé par la mort d'un passager ainsi que des blessures à un autre et à lui-même.

Me Peter Downey avait demandé au tribunal de sanctionner son client seulement pour ivresse au volant parce qu'il n'y a pas de lien de causalité entre son état et l'accident survenu le 28 décembre 1988, à Sherbrooke.

Jean-Marc Dionne, âgé de 39 ans, de Windsor, a perdu le contrôle sur la voie glacée, dérapé et percuté contre un poteau en face du 2000 boulevard Queen Nord.

Le procureur Pierre Proulx a mentionné que cet accident s'est produit pendant un dépassement et que le taux d'alcoolémie de l'accusé était de 150 mg.

Le dépassement avait été effectué

dans des circonstances normales selon les occupants de l'autre véhicule.

Dionne provenait d'un bar de Windsor et se dirigeait vers Sherbrooke avec la voiture de l'une des passagères, et il s'en allait prendre une collation.

Sa passagère Lyne Richard, qui célébrait son anniversaire de naissance cette journée-là, est morte sur le coup et Mme France Bédard a été éjectée du véhicule.

Dionne a lui-même subi des blessures qui ont entraîné plusieurs mois de perte de travail.

Me Downey a plaidé que son client avait été affecté par les conséquences de cet accident, n'avait pas d'antécédents judiciaires et pourra conserver son emploi malgré une interdiction de conduire.

Le juge Gilles Gagnon a condamné le prévenu pour l'accusation pour laquelle il avait admis sa culpabilité, mais lui a imposé une session du programme Alcofrein afin qu'il comprenne bien que l'alcool et le volant font mauvais ménage.

## Incendie causé par un court-circuit

Magog

Une enquête menée par le capitaine Yvon Bergeron a démontré qu'un court-circuit a été à l'origine de l'incendie qui, lundi, a ravagé un édifice

mi-commercial mi-résidentiel de trois étages de la rue Principale Ouest, à Magog.

Le court-circuit s'est produit dans le plafond d'un gymnase aménagé au sous-sol de l'immeuble.

L'incendie a causé des pertes frisant le demi-million de dollars.

**EPARGNEZ JUSQU'À 50%**

# mobilia

Beaucoup d'autres spéciaux à voir en magasin. TPS incluse.

## SOLDE D'ENTREPOT

### SALON

DESCRIPTION	RÉG.	SPÉC.
Sofa, causeuse, cuir brun	6334\$	4699\$
Sofa, causeuse, cuir coquille d'oeuf	3113\$	1798\$
Sofa, causeuse, cuir rose	3881\$	2698\$
Causeuse, causeuse, cuir coquille d'oeuf	2698\$	1798\$
Sofa, causeuse, cuir coquille d'oeuf	3344\$	1798\$
Sofa, causeuse, cuir rose	6514\$	3299\$
Sofa, causeuse, cuir blanc	8600\$	4399\$
Sofa, causeuse, cuir coquille d'oeuf	3918\$	1999\$
Sofa, causeuse, cuir vert	6362\$	3999\$
Sofa, causeuse, cuir rose	3371\$	1799\$
Fauteuil, cuir noir	901\$	499\$
Fauteuil, cuir vert	901\$	499\$
Fauteuil cuir bleu marine	1280\$	699\$
Fauteuil inclinable, cuir gris	1299\$	799\$
Fauteuil inclinable, cuir noir	1499\$	899\$
Fauteuil inclinable, cuir noir	1499\$	1349\$
Table à café, marbre rossa pierre	1499\$	799\$
Cube, marbre rossa pierre	475\$	349\$
Table à café, marbre carrara	1235\$	859\$

Table à café, marbre nero marquinia	1235\$	899\$
Table à café, travertin et verre	750\$	499\$
Table à café, marbre carrara	1209\$	799\$
Table à café, travertin et frêne ceruse	599\$	299\$
Table à café, marbre carrara	649\$	499\$
Table à café, marbre carrara et verre	725\$	499\$
Colonne, marbre carrara	319\$	269\$
Colonne, marbre carrara	329\$	279\$
Console, travertin et verre	699\$	599\$
Table de bout, marbre carrara	595\$	299\$
Table à café, travertin	799\$	659\$
Console, marbre nero marquinia	1075\$	799\$
Console, travertin et verre	1198\$	529\$

Buffet, laque noire	1750\$	699\$
Table à diner, marbre rosso portogallo	1599\$	1299\$
Table à diner, travertin	1399\$	1099\$
Table à diner, marbre nero marquinia & verre	769\$	699\$
Vitrine noire	1299\$	999\$
Table à diner marbre duchesa	1625\$	1399\$
Table à diner marbre alpina verde	1759\$	1599\$
Table à diner travertin	959\$	899\$
Chaises laque noire	259\$ ch.	199\$ ch.
Chaises laque noire	209\$ ch.	179\$ ch.
Chaises cuir blanc	249\$ ch.	199\$ ch.

### CHAMBRE À COUCHER

DESCRIPTION	RÉG.	SPÉC.
Ens. chambre à coucher laque blanche, 5 mcx	3460\$	1999\$
Ens. chambre à coucher laque & cuir noir	3298\$	2899\$
Ens. chambre à coucher, laque ivoire	3702\$	2899\$
Unité et tabouret, laque beige	599\$ ch.	199\$ ch.

### SALLE À MANGER

DESCRIPTION	RÉG.	SPÉC.
Table à diner, chène teint noir	649\$	299\$
Buffet, stratifié blanc	899\$	499\$
Table à diner, laque verte	1759\$	1199\$

**Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie  
3050, boul. Portland, 821-2102**

# PASSER À LA BANQUE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI PAYANT!

**DU 27 MAI AU 22 JUIN**

En passant à l'une des succursales de la Banque Nationale, faites simplement la preuve que vous y êtes client et obtenez 500 Multi-points par semaine!

Si vous êtes client de la Banque Nationale, vous pouvez devenir membre du CLUB Multi-points en vous procurant votre carte électronique à l'une de nos succursales. Ce faisant

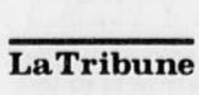
vous obtiendrez automatiquement 500 Multi-points. Vous pouvez payer votre adhésion au CLUB Multi-points en débitant directement votre compte de la Banque Nationale ou en payant comptant.

Du 27 mai au 22 juin, accumulez jusqu'à 2500 Multi-points à la Banque Nationale. Pour tous les détails, passez à l'une ou l'autre des succursales participantes du Québec.

2500

MULTI-POINTS

**BANQUE NATIONALE**  
Notre banque nationale



Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis.  
© 1991 Le Groupe Videotron Itée. Tous droits réservés.

29565

# LE 27 AVRIL 1942

## VOUS VOUS EN SOUVENEZ ?

Moi, je m'en rappelle très bien.  
C'est à cette époque que mon père est décédé.  
Un adolescent demeure très marqué par un tel événement  
comme

### LA CONSCRIPTION

a marqué profondément le peuple québécois  
qui l'a majoritairement REJETÉE.

### QUELQUE 50 ANS PLUS TARD,

ce sont les médecins que le gouvernement  
VEUT CONSCRIRE.

La Corporation professionnelle des médecins du Québec  
a toujours souhaité une meilleure distribution  
des médecins sur le territoire québécois.

En fait, le **NOMBRE** de médecins en **RÉGION ÉLOIGNÉE**  
a presque **DOUBLÉ** au cours des 12 dernières années.

Près de 200 médecins, en médecine familiale et en spécialités,  
se préparent actuellement à aller exercer en région.

**LA CONSCRIPTION DES MÉDECINS** est une mesure abusive  
qui aura des conséquences néfastes pour la population.

### LE 6 FÉVRIER 1991,

en citoyens responsables, les médecins du Québec ont proposé au  
Ministre Côté des solutions concrètes visant à favoriser sur une  
**BASE VOLONTAIRE** une meilleure répartition des médecins.  
Le Ministre n'a pas répondu à cette offre de collaboration.

En brimant les libertés, les droits fondamentaux et l'autonomie professionnelle  
des médecins, la réforme Côté est discriminatoire et elle aura des effets désastreux.

**DES MÉDECINS À LA MERCI DES BUREAUCRATES OFFRIRONT-ILS DE  
MEILLEURS SERVICES ET SERONT-ILS PLUS DÉVOUÉS ?**

### Votre liberté n'a pas de prix. — Celle des médecins non plus.

Seule une médecine libre est garante d'une médecine de qualité !

Les Québécois ont toujours été réfractaires à la **CONSCRIPTION** qui leur a toujours **RÉPUGNÉ**.  
Les jeunes médecins ne méritent pas ce traitement antidémocratique.

**LA LOI 120 EST UNE MAUVAISE LOI.**

Augustin Roy, MD  
Président



**Corporation professionnelle des médecins du Québec**

## Affaire Lampron: six agents de la SQ cités devant le commissaire

Gérald PRINCE Drummondville

Six agents de la Sûreté du Québec, en poste à Granby, sont cités devant le Commissaire à la déontologie policière du Québec, en rapport avec l'affaire des frères Jacques et Gérard Lampron de Drummondville.

Dans la citation qu'il a émise récemment, le commissaire Fernand Côté fait savoir que les six agents devront répondre devant lui de deux plaintes formulées à la suite des événements survenus dans un restaurant de la région de Granby, dans la nuit du 4 au 5 novembre 1990.

Les agents devront répondre à des plaintes d'abus d'autorité en ayant procédé à une arrestation jugée illégale et, dans leurs rapports avec MM. Lampron, en utilisant une force plus grande que nécessaire pour accomplir leur devoir. Me Côté ajoute que les agents ont passé les menottes aux frères Lampron de telle manière que des blessures leur ont été infligées.

La citation conclut que le commissaire aura à décider si la conduite des six agents de police constitue un acte dérogatoire au Code de déontologie policière pouvant entraîner l'imposition d'une sanction.

Les frères Lampron, on le sait, se trouvaient dans un restaurant, quand les six policiers sont arrivés, présumément à la suite d'une plainte du personnel du restaurant, à propos de présumé tapage dans un lieu public. Au cours de deux procès qui se sont tenus à Granby, les frères Lampron ont été acquittés de toutes les accusations déposées contre eux.

Jacques Lampron, policier municipal de Drummondville et président de l'Unité des policiers, a été congédié par la ville, malgré son acquittement, mais sa cause de congédiement est instruite devant les instances judiciaires pertinentes.

## Provigo Distributions affirme être allée aussi loin qu'elle pouvait

Sherbrooke

La compagnie Provigo Distributions est allée aussi loin que le permettaient ses capacités financières en déposant des offres qu'elle qualifie «des plus généreuses faites au pays dans le secteur de la vente au détail».

«La balle est maintenant dans le camp du syndicat», a lancé le directeur des relations industrielles de Provigo Distributions, M. Kenneth Gobeille.

Il déclare que l'augmentation salariale proposée de 5 pour cent pour chacune des trois années de la nouvelle convention collective doit être qualifiée comme la plus généreuse offerte au Canada. Dans le secteur de l'alimentation où les augmentations sont toujours plus faibles que dans le secteur des services qui, lui-même, est inférieur au secteur manufacturier, les autres syndicats se contentent de gel ou d'augmentation minime, soutient M. Gobeille.

Selon M. Gobeille, la compagnie a reconnu que ces augmentations pouvaient être moins intéressantes pour les employés à temps partiel. C'est pourquoi, dit-il, lors de la séance de conciliation qui a précédé d'une journée l'arrêt de travail, la compagnie a offert un nouvel arrangement de l'enveloppe salariale de nature à donner davantage à ceux qui font moins d'heures. «Ces offres étaient de nature à amener un vote favorable, croit-on. Mais le syndicat a refusé de soumettre ces offres à ses membres...», a déploré M. Gobeille.

## L'Estrie n'est pas concernée

Sherbrooke (FG)

Si grève du zèle des avocats de l'Aide juridique il y a, ce n'est certes pas du côté de l'Estrie qu'il faut regarder.

Au nom du directeur général du Centre communautaire juridique de l'Estrie, Jacques Lemay, le directeur du bureau pour Sherbrooke, André-Gilles Brodeur, a précisé hier que les avocats de la région ne sont aucunement concernés par les moyens de pression en cour, dans le cadre des négociations avec le gouvernement. Il semble que le phénomène, qui consiste à refuser tout nouveau dossier, soit surtout concentré dans la région de Montréal.

«En Estrie, a précisé Me Brodeur, les avocats réunis lundi ont accepté les offres patronales. Il n'y a aucun litige. Donc, les personnes admissibles à l'Aide juridique peuvent nous rejoindre sans problème, que ce soit pour un mandat ou pour un rendez-vous. Tous les nouveaux dossiers seront traités avec le même souci de qualité et de célérité qui a fait la réputation de notre équipe de l'Estrie.»

En région, le centre d'aide juridique compte 23 avocats.

# La Sécurité maximale pour votre prêt-auto

## Votre prêt-auto a besoin de protection.

À la Banque Royale, nous vous offrons des options exceptionnelles dans un éventail que vous ne pouvez trouver nulle part ailleurs et qui vous donne droit à une sécurité vraiment complète. Notre sécurité maximale comprend: l'option Pare-Choc\*, le Plan Protection Plus®, le Prêt-rachat Royal®,

Prêt-auto Préapprouvé. Vous savez donc où vous allez et quoi qu'il vous arrive, vous êtes protégé. De plus, vous pouvez bénéficier d'un taux fixe ou variable, d'une flexibilité de paiement sans pénalité et d'une approbation en 24 heures, le tout sans frais cachés. Bien entendu, vous êtes libre de choisir les options qui vous conviennent le mieux.

La sécurité au volant, ça commence à la Banque Royale. Passez voir un de nos représentants en services aux particuliers, il vous fera connaître plus à fond les prêts-autos les plus sécuritaires au pays. Ou encore, téléphonez-nous sans frais.

En province: 1-800-363-3967  
Montréal: 987-8000



BANQUE ROYALE

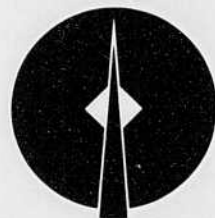


\* Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque de commerce  
® Marques déposées de la Banque Royale du Canada

Le fabricant de prêts-autos le plus innovateur au pays

ANCIENS AUDITEURS DE CJRS 1510

JOIGNEZ L'ÉQUIPE  
DE LA SUPER STATION  
DE L'ESTRIE!



CHLT 63AM  
La super station de l'Estrie

synthonsisez La semaine

- 5 h 15 - 8 h 45 **BONJOUR CHAMPION** avec Jacques Lavole et toute l'équipe
- 8 h 45 - 11 h 45 **AVANT-MIDI QUI CHANTENT** avec Jean-Marc Rancourt
- 11 h 45 - 13 h 45 **L'INFORMATEUR** avec André Arthur
- 13 h 45 - 14 h 45 **CONTACT 63** avec Alain Campagna
- 14 h 45 - 17 h 15 **L'ESTRIE EN PREMIÈRE** avec Robert Jean
- 17 h 15 - 19 h 00 **LES AMATEURS DE SPORT** avec Danielle Rainville et Michel Bergeron

Le week-end

**C'EST SAMEDI POUR TOUT LE MONDE**  
LA VIE EN FLEURS  
LE FESTIVAL DE L'HUMOUR  
LE SUPER SHOW RÉTRO  
LES DEMANDES SPÉCIALES  
LE PREMIER JOUR  
LA BELLE ÉPOQUE

ICI ET  
MAINTENANT  
VOTRE SUPER STATION!!!



CHLT 63AM  
La super station de l'Estrie

# NOUS REMERCIONS NOTRE CLIENTÈLE ESTRIENNE

**R** Barton, Vt 05822 - Sortie 25 de l'autoroute I-91  
tournez à gauche 1 mille après la sortie  
Appel sans frais: 1-800-235-6568

**North Sky Realty**

**MAISONS DE VACANCES UNIQUES**

LAC CRYSTAL - En face du lac Crystal, 112 pi. de plage de sable et un quai ajoutent à cette confortable demeure de 2 chambres à coucher 12 x 67 pi. un charme particulier. Chemin privé, eau courante, cette maison mobile est l'endroit idéal pour des vacances. **135 000\$ #180**

Chalet sur chemin privé, 2 chambres à coucher, vue sur le lac Crystal, eau courante et égouts. Lot de 3/4 d'acre. **65 000\$ avec financement du propriétaire. #179**

Maison mobile 10 x 50 pi avec portique et petit hangar de rangement sur un terrain de 100 x 100 pi. Accès au lac Shadow, quai. **56 900\$ #018**

**C'est un plaisir pour nous de vous servir !**

**NEWPORT CITY MOTEL**

974, Main Est  
Newport, Vermont 05855  
(2 milles de la sortie 28, Autoroute I-91)  
(802) 334-6558

- ouvert à l'année
- 65 unités
- air conditionné
- transvision
- Couchettes et lits d'enfants disponible
- Petits animaux admis
- Tarifs aussi bas que 15\$ par personne pour 4 personnes
- Cartes de crédit majeures acceptées

**\* parcours de golf 18 trous tout près**

**\* à 5 minutes du lac Memphrémagog**

**\* à une marche du quartier des affaires**

**\* Choix de restaurants à proximité**

**- Pas de TPS et TVQ**

**F E D E L E S ÉPICERIE FINE**

84 Main Street, Newport, Vermont, (802) 334-8661

**COUPON SAUVE-BUDGET**

**1\$** de rabais sur carton de cigarettes toutes marques. Limite 1 carton par client

Avec ce coupon, obtenez une invitation personnelle à visiter notre magasin. Ouvert 7 jours par semaine.

**Épicerie complète.**  
Super sélection de vins

Excellent rayon de charcuterie et viande

Limite: un coupon par client

**TOPS AND BOTTOMS**

Ligne complète de vêtements sport dans les tailles juniors et pour jeunes filles

**OFFRANT:**

- Jeans Jordache
- Coordonnés Lord Isaacs
- Maillots de bain Ocean Pacific et Jag
- Sacs à main et vestes en cuir

Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 17 h

Derby Road, Newport, Vt  
(En face du Charcoal Chalet)  
(802) 334-5581

**THE LANDING Restaurant & Pub**

Sous une nouvelle administration.

Venez profiter d'un service de qualité, une chaude hospitalité dans une salle à diner qui vous charmera.

Ouvert de 11h30 à la fermeture.

**BIENVENUE AUX ESTRIENS!**  
802-334-6278  
rue Lake, Newport, Vt.

**SEARS**

Magasin et vente par catalogue  
49, Main St  
Newport, Vt 05855  
(802) 334-6553

- Petits et gros appareils de marques
- Équipements de jardin et pelouse
- Catalogues de vente complets

**«Le magasin pour un service amical»**

**BLACK ROCK APIARY, INC.**

B.P. 159  
Derby, Vt 05829 - (802) 334-5907  
(Sortie 28 sur autoroute I-91), tournez à droite à Cumberland Farm, après 2 milles, tournez à gauche sur Lindsay Road

Miel (détail et en gros)

Chenils Black Rock

Huskies Siberian AKC

Cadeaux du Vermont

Mercredi et samedi au Marché des Agriculteurs de Newport

**Ne partez pas sans notre miel!**

Facile d'accès  
Remplissez votre réservoir et magasinez au

**BORDER MINI MART INC.**

Derby Line, Vt 05830  
(Face aux douanes US- Route 5) **Pas de TPS.**  
(802) 873-3409 **Nous parlons français**

Ouvert 7 jours par semaine jusqu'à 22 h

- essence et huile
- cigarettes canadiennes
- vin et bière froide
- vêtements de détente
- souvenirs
- épicerie

**POULIN LUMBER, INC**

Derby Vt. - 802-766-4971  
North Troy Vt. - 802-988-2661

**BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION**

Le bois parfait pour galeries, clôtures, hangars... pour tous les projets de constructions extérieures!

Traité spécialement pour durer toute une vie!

**NOTRE PRIX DE VENTE SUPERBES PANNEAUX LATTÉS EN PIN CLAIR**

2x8 pi. **760\$**  
4x8 pi. **1315\$**

**SUMNER TIRE INC.**

Votre distributeur **GOODYEAR**

Sortie 28, Autoroute I-91, Newport Vt (à l'arrière du McDonald's)  
**(802) 334-2452**

Quartier général vente et service de Goodyear

Stock complet - Tous les produits et services garantis

Montage et balancement des pneus par ordinateur gratuits

- Bas prix
- Service rapide
- Main-d'oeuvre qualifiée
- Principales cartes de crédit acceptées
- Prix en devises américaines

**Venez nous voir pour réparation de freins et systèmes d'échappement.**

**LINDA LEE MONOGRAMS**

**SPÉCIALISÉE DANS LA BRODERIE PAR ORDINATEUR**

sur UNIFORMES, VÊTEMENTS SPORT, CHEMISES, CHANDAILS, SERVIETTES, DRAPS, «JACKETS»

79, Main St  
Newport, Vt 05855  
(802) 334-5779

**JCPenney**

671 Main St. Est  
Newport, VT 05855 (802) 334-6767

Commandes 24 heures par jour grâce à une ligne sans frais du Québec  
**1-800-527-2202**

Ventes par catalogue

- Catalogue gratuit
- Vêtements mode pour la famille
- Meubles
- Équipement de pelouse et jardin

Cartes de crédit acceptées.

Route 5, Newport, Vt 05855 (Sortie 28 sur Autoroute I-91)  
Tél. sans frais: 1-800-258-6748

**TOP OF THE HILLS Motel and Country Inn**

- rebais pour Age d'Or
- déjeuner maison gratuit
- gratuit pour enfants moins de 8 ans
- rebais restaurant
- transvision
- zone de détente et de pique-nique

**«Pour une touche de vie campagnarde à des prix abordables»**

**LAKE WILLOUGHBY VERMONT NORTHEAST KINGDOM RESERVATION SERVICE**

Depuis plus de 20 ans, nous vous offrons les meilleures accommodations sur le magnifique lac Willoughby, Vermont.

**\*\*\* Hôtels Appelez Jeanne sans frais**  
**\*\*\* B & B au: 1-(800) NEK AREA**  
**\*\*\* Chalets 1-(800) 635-2732**

Locations disponibles à la semaine, au mois ou à la saison (minimum de 2 nuits)

**FORD RANGER 1987**  
4 x 4 STX, 40 000 mil. **5 888\$**

**AÉROSTAR XL 1987**  
Automatique, 7 passagers **5 555\$**

**BRONCO II 1984**  
42 000 mil. **3 555\$**

**TAURUS 1986**  
47 000 mil. **5 555\$**

**F150 984**  
4 x 4, un prop., auto., 65 000 mil. **4 888\$**

**TEMPO 1987**  
55 000 mil. **2 888\$**

**PLUS DE 60 CAMIONS ET AUTOS EN STOCK**

**OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 20 H**  
**OUVERT LES SAMEDIS JUSQU'À 16 H**

**HAYES FORD INC.**  
Lincoln - Mercury  
(802) 334-6587  
987 East Main St  
Newport, Vt 05855

**PAUL'S REDEMPTION CITY**

«Meilleurs prix pour le retour des bouteilles»

Ouvert 7 jours par semaine

Prendre Sortie 28 sur Autoroute I-91. Tournez à gauche 1500 pieds sur la droite

Rabais sur breuvages

- bière
- vin
- liqueurs
- cigarettes canadiennes
- Articles pour fumeurs

**(802) 766-2522**

**ORLEANS OFFICE PRODUCTS**

«Tout pour votre bureau»  
Ouvert du lundi au vendredi dès 8h pour votre service

Route Derby (Sortie 28, de l'autoroute I-91), Newport, VT 05855  
(802) 334-7323

Mémoire 28 pages  
Facile d'utilisation

**FUJITSU dex 530**

**BONNE VALEUR**

- Ordinateurs personnels
- Télécopieurs ( Fax )
- Meubles pour ordinateurs
- Calculatrices, caisses enregistreuses, machines à écrire
- Meubles de bureau
- Disquettes, papier, étampes de caoutchouc, etc.

**VENTE - SERVICE - CHOIX**

**Valley House Inn**

1800's Country inn

4 Memorial Square, Orleans, Vt 05860  
1/4 de mille de l'Autoroute I-91, sortie 26

22 chambres, toutes avec bain privé, Lounge et salle à manger  
Golf 18 trous à 1 mille.

**Tarifs 35\$ - 60\$ occ. double**  
**(802) 754-6665**  
David et Louise Bolduc, props.

**NEW HAMPSHIRE**

Sauvez vous!  
**WATERVILLE VALLEY**  
Venez vous réfugier au

Dans les montagnes blanches du New Hampshire

**SNOWY OWL INN**

Vous ne pouvez vous permettre de demeurer à la maison

à partir de: **24,50\$** par personne/occ. double/par nuit  
**Spéciaux vacances de golf disponibles.**

**ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ AU PAIR**

Enfants de moins de 9 ans: gratuit (dans la même chambre que les parents)

- Vin et fromage dans l'après-midi
- Déjeuner (en gracieuseté)

Nous disposons de: tennis, golf, bicyclette, baignade, promenade en bateau, pêche et beaucoup plus! Visitez notre centre de conditionnement physique évalué à 2 millions avec sa piscine de 25 m., sports de raquettes, piste de jogging, centre nautique, sauna et bain tourbillon.

Nous sommes seulement à 2h15 de Sherbrooke. Prenez la sortie 28 de la I-93 et suivez la route 49 pour 16 km.

**Réservations: Sans frais: 1-800-766-9969**

Rendez vous au Town Square pour magasiner, prendre un bon repas ou pour une sortie.

**NOTKA LODGE**

**«ÉVADEZ VOUS VERS LES WHITE MOUNTAINS!»**

Merveilleusement situé sur la rivière Connecticut à 30 minutes de toutes les attractions qu'offre White Mountains.

Choix de nouveaux motels en billots de bois, 2 planchers ou chambres standard. Air conditionné, téléviseur couleur avec câble, téléphone et cuisinette. Piscine, jeu de shuffleboard, B.B.Q. plein air, restaurant de l'autre côté de la rue.

**Prix commençant à 45\$ par soir/occ. double.**

**Réservations: 1-800-626-9105**

**Nous parlons français!**

À 1h45 de Sherbrooke, prenez la sortie 17 de la I-91 et poursuivez 5 km sur la route 302 à l'est.

**The Village of Loon Mountain**

Profitez pleinement de vos vacances!

Semi-détaché

Cuisine complète

1 à 4 chambres à coucher

Vues et forêts

**ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ AU PAIR**

Pour quelques jours, une semaine ou au mois

Informez-vous sur nos spéciaux de saisons ou d'année.

**Nous vous offrons également:**

- 6 piscines (3 à l'intérieur et 3 à l'extérieur)
- 12 courts de tennis
- 3 spas
- activités planifiées
- 2 saunas
- courts de basketball
- 2 centres santé complets
- programme de garderie

A 2 heures seulement de Sherbrooke. Prenez la sortie 32 de I-93  
Nous sommes à 5 km à l'est de la route 112.  
Pour réservations: Sans frais: 1-(800) 258-8932

# Un cas de méningite signalé à Thetford Mines

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Le CLSC Frontenac et le Département de santé communautaire de Beauceville ont révélé l'existence, hier, d'un cas de méningite à méningocoque à l'École secondaire Joseph-Fecteau, de Thetford Mines.

Hospitalisé, le jeune étudiant de deuxième secondaire originaire de Ste-Clothilde se rétablirait présentement de façon satisfaisante et s'en tirerait sans aucune séquelle.

Selon le docteur Brigitte Fournier, du Département de santé communautaire, la situation a été rapidement

contrôlée pour éviter la propagation de cette infection grave qui peut entraîner de sérieuses complications, voire la mort. «Nous avons pris toutes les mesures qu'il y avait à prendre. Il n'y a vraiment pas lieu de céder à la panique», a assuré Brigitte Fournier.

Plus tôt ce printemps, des cas de méningite avaient été décelés à la polyvalente Montignac de Lac-Mégantic, donnant lieu à une distribution massive de médicaments aux centaines d'élèves et professeurs de l'institution. Peu de temps auparavant, la méningite avait entraîné la mort de personnes dans la région de St-Jean, ce qui devait déclencher un intérêt marqué pour la maladie partout au Québec.

A l'École secondaire Joseph-Fecteau, tout au cours de la journée d'hier les représentants du DSC ont rencontré les étudiants et ils faisaient de même avec les parents des élèves concernés en soirée pour leur transmettre toute l'information pertinente. Des médecins et des infirmières du CLSC Frontenac et du DSC de Beauceville étaient sur place pour répondre aux questions après la période d'information et préparer les prescriptions.

## Traitement antibiotique

Cette opération préventive consistera en un traitement antibiotique appliqué de préférence dans les 24 prochaines heures aux personnes ayant été en contact étroit et direct avec le jeune homme depuis le 29 mai dernier inclusivement. Les élèves faisant partie des mêmes groupes d'enseignement du jeune malade de même que ses professeurs et les étudiants empruntant le même transport scolaire seront fortement invités à suivre cette médication.

Par ailleurs, étant donné que cette bactérie ne peut pas être transmise par l'intermédiaire d'un objet inanimé, une telle protection n'est pas nécessaire pour les personnes n'ayant pas été en contact direct et étroit avec l'enfant atteint.

Aucun autre cas de méningite méningocoque n'est à signaler dans la région de Thetford Mines actuellement.

# Large écart entre les suggestions des deux procureurs

Gérald PRINCE Drummondville

Entre six mois de prison et dix ans de pénitencier, l'écart est considérable entre les demandes de la Couronne et de la Défense, dans le cas de Jacques Larente, âgé de 36 ans, qui a plaidé coupable hier à Drummondville, à voies de faits et séquestration.

Pour la Couronne, représentée par Me André Rompré, Larente doit subir la peine maximale pour ces deux offenses, alors que pour la Défense, assurée par Me Christian Desrosiers, une peine légère de prison suffirait pour répondre aux impératifs de la justice.

Hier matin, Larente a décidé de plaider coupable à des accusations réduites, alors que les accusations originales faisaient état d'une prise d'otage et d'une agression sexuelle armée. Les faits, survenus le 16 février en soirée, au pénitencier fédéral de Drummondville, ont été rappelés au juge Michel Beauchemin, qui rendra sentence le 18 juin.

Larente, qui subissait des examens de routine à l'infirmerie, a soudainement empoigné l'infirmière au cou par l'arrière et l'a menacée avec un couteau... à beurre. L'infirmière de 42 ans, dont l'attitude a été louangée par les procureurs, a réussi, par son expérience, à prendre progressivement le contrôle de la situation et à amener Larente à lui parler de son problème. Le détenu, qui purge une peine d'emprisonnement à perpétuité pour agression sexuelle armée, lui a mentionné son désir d'être transféré dans un autre pénitencier, puisqu'il ne se sentait pas à l'aise à Drummondville. Finalement, après une quinzaine de minutes, l'infirmière, malgré sa peur, a réussi à convaincre Larente de laisser tomber son couteau et de se rendre sans condition aux agents de sécurité.

Pour Me Rompré, la peine maximale est nécessaire dans ce cas, puisque, si Larente n'a pas atteint ses objectifs, ce n'est pas à cause de lui, mais de l'habileté de la victime qui a fait preuve de sang-froid. Quant à Me Desrosiers, il estime que Larente, cantonné au cachot dans un pénitencier de Montréal depuis quatre mois, a déjà purgé suffisamment une part de sa peine. Une sentence trop lourde, dépassant six à neuf mois de prison, aurait des impacts majeurs sur son cheminement carcéral et ses droits aux libérations conditionnelles partielles ou totales, mentionne Me Desrosiers.

Le juge avait fixé au 12 juillet le prononcé de sa sentence, mais devant l'insistance de Larente, en vue de sa reclassification de détenu en fin de juin, le magistrat a avancé sa sentence à la semaine prochaine.

## Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

### OCCASION UNIQUE

42.000\$ à 84.000\$ et plus par an.

Compagnie internationale avec 37 ans d'expérience recherche quelques représentants(es) avec auto pour le territoire du Centre du Québec et les environs.

Nous offrons un entraînement complet, des dépenses d'auto et un programme d'avancement.

Téléphoner entre 9h et 17h

1-819-472-2702

28978

# L'assemblée générale est leur dernier espoir

Sherbrooke

Leur dernier espoir réside maintenant dans l'assemblée générale annuelle de leur coopérative, samedi. S'ils ne peuvent toucher une corde sensible chez la majorité de leurs collègues présents à ce moment-là, ils sont cuits. Ils devront subir l'augmentation de loyer de 19 pour cent que leur sert leur Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est.

Les locataires de l'immeuble du boulevard Jacques-Cartier Nord, à Sherbrooke, n'ont pas encore abandonné leur opposition à la hausse de loyer qu'ils ont déjà dénoncée publiquement à la mi-mars.

A quelques jours du 1er juillet, ont expliqué la responsable du comité de l'immeuble, Mme Louise Lajoie, et un locataire, M. J.B. Sirice Huard, il ne leur reste plus que l'assemblée générale annuelle de samedi.

Ce jour-là, ils espèrent pouvoir déposer une proposition qui, avec motifs à l'appui, propose une augmentation de loyer pour juillet 1991 de 7 à 10 pour cent sur l'ensemble des logements de la coopérative.

Selon eux, l'assemblée générale n'a jamais donné le feu vert pour des hausses aussi importantes de loyer que 19 pour cent. Elle avait seulement fait part de sa volonté de ne plus tolérer des budgets déficitaires.

# PARTICIPEZ

À LA

# MAGIE

D'ÉTÉ ULTRAMAR

**GAGNEZ** Chaque livret vous donne 9\$ de rabais ou plus sur vos prochains achats d'essence et pourrait, en plus, vous faire gagner jusqu'à 20 000\$ en prix!

**SURVEILLEZ VOTRE COURRIER. VOUS Y TROUVEREZ BIENTÔT UN LIVRET GAGNANT!**

**ÉCONOMISEZ ET GAGNEZ INSTANTANÉMENT!**

XXVII<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec-été 1991

LAVAL... 25 ANS D'AMOUR ET D'AMITIÉ

En tant que commanditaire officiel, Ultramar s'engage à verser 10c aux Jeux du Québec pour chaque bon-rabais échangé aux stations-service Ultramar participantes.



On n'a pas fini de vous en donner.

# VENDREDI DERNIER, LA VIE DE QUATRE PERSONNES A ÉTÉ BOULEVERSEE.

**Yvonne Gagnon**  
713, rue des Chênes  
Saint-Ambroise (Québec)  
no membre: 0030005252  
membre du CLUB



Multi-points<sup>®</sup>, a gagné une semaine de vacances au Club Med.

**Georgette Levert**  
250 Chamonyx, C.P. 2356  
Sainte-Adèle (Québec)  
no membre: 0017090908  
membre du CLUB



Multi-points, a gagné une semaine de vacances au Club Med.

**Alain Lamarre**  
2930, rue Mazenod, #201  
Longueuil (Québec)  
no membre: 0017098761  
membre du CLUB



Multi-points, a gagné 1 000 \$ en bons d'épicerie Steinberg.

**Léo Bélec**  
8761, rue Centrale  
Ville LaSalle (Québec)  
no membre: 0017047597  
membre du CLUB Multi-points, a gagné une Chevrolet Sprint 1991.

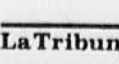
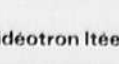


**CLUB Multi-points**  
ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

N'attendez pas. Devenez membre vous aussi du nouveau CLUB Multi-points et participez automatiquement à tous les tirages hebdomadaires du CLUB Multi-points.

Procurez-vous votre carte de membre électronique. Pour 24,95\$ seulement, votre vie risque d'être bouleversée!

POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR OBTENIR LES RÉGLEMENTS DES TIRAGES, COMPOSEZ À MONTRÉAL LE 251-8688 OU, SANS FRAIS, LE 1 800 563-8688.



Club Multi-points et Multi-points sont des marques déposées de Le Groupe Videotron Ltée.

30108

# National

## Gingras invite les politiciens à cesser «leur magouille»

Il faut assainir le débat constitutionnel

Robert LAFLAMME Québec (PC)

Le président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), Claude Gingras, a invité les politiciens à cesser «leur magouille» afin d'assainir l'actuel débat portant sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Admettant qu'il y a des choses difficiles à saisir dans les attitudes des politiciens, M. Gingras faisait ainsi référence à l'attitude du Parti québécois concernant le projet de Loi 150 contre lequel il votera.

Il a tenu ces propos hier en conférence de presse à l'occasion de l'ouverture du congrès de sa centrale syndicale.

«Je ne veux pas commenter la stratégie des partis, mais c'est pour le moins surprenant qu'on mette en doute des prises de position par rapport à un projet de législation qui me semble assez clair», a argué M. Gingras.

«Au lieu de faire preuve de clarté et de précision quant aux véritables enjeux, on sème de la confusion et de la méfiance parmi la population. C'est très regrettable», a-t-il ajouté.

«Les gens devront réfléchir sur leur comportement politique. C'est négatif et néfaste de se contester de la sorte. C'est malsain pour le débat constitutionnel. La magouille politique doit cesser», a souligné M. Gingras, qui a rappelé que la position de la CSD est toujours la même.

«Il n'y a pas d'autre alternative que de tenir un référendum dans les plus brefs délais. On discutera ensuite du partage des pouvoirs avec le reste du Canada. C'est pour cette raison que nous nous sommes prononcés contre la création de la commission Bélanger-Campeau», a-t-il mentionné.

«Si le PQ nous avait appuyés, tout en poursuivant son objectif de consulter le peuple, on ne serait peut-être pas devant la situation fort déplorable qu'on connaît aujourd'hui», a dit M. Gingras.

A l'instar de la CSN et la CEQ, la CSD tiendra son propre référendum, à l'automne, auprès de ses 528 syndicats affiliés qui regroupent quelque 60 000 membres. La question ne sera pas ambiguë, assure-t-on, et on dévoilera les résultats si les membres en expriment le souhait.

## Air Canada veut transférer «en douce» son siège social, soupçonne le PQ

Frédéric TREMBLAY Québec (PC)

L'opposition péquiste à l'Assemblée nationale soupçonne Air Canada d'avoir l'intention de transférer «en douce» son siège social de Montréal vers Toronto, même si la loi l'interdit.

Le PQ réagissait ainsi à la décision d'Air Canada de transférer 12 postes de cadres de son bureau de Montréal vers la ville Reine.

Le premier ministre Robert Bourassa a affirmé, de son côté, que son gouvernement prendrait les moyens nécessaires pour «assurer la sécurité des intérêts du Québec» dans ce dossier.

Une rencontre aura notamment

lieu vendredi entre le ministre québécois des Transports, Sam Elkas, et son homologue fédéral, Jean Corbeil, et on profitera de l'entretien pour faire le point sur cette question.

Cependant, dès mardi, le ministre Corbeil a approuvé la décision d'Air Canada, en estimant qu'elle répondait «aux meilleurs intérêts de tous les Canadiens».

Déjà, en 1988, Air Canada a entrepris de déménager bon nombre de ses simulateurs de vols à Toronto. Aujourd'hui, seuls les futurs pilotes de DC-9 suivent encore leur formation à Montréal.

La réponse fournie par le premier ministre n'a cependant pas rassuré le député péquiste de Lévis, Jean Garon, qui estime qu'Air Canada «tente

par tous les moyens de contourner la loi qui prévoit que le siège social d'Air Canada doit être situé dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal».

M. Garon craint que le siège social de la société aérienne ne devienne qu'une «coquille vide», et exige du gouvernement Bourassa de réagir «avec toute la fermeté dont il est capable».

«Va-t-il (Robert Bourassa) agir mollement ou avec indifférence et en-

caisser le coup, comme il l'a fait pour l'éducation, le développement régional et le démantèlement du Service de change de la Banque du Canada?», s'est aussi interrogé le député Garon.

Au sujet de la Banque du Canada, le premier ministre Bourassa a souligné que le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, avait envoyé hier une lettre au Gouverneur général de la Banque du Canada pour protester contre le transfert du Service du change.

## 22 Canadiens éminents proposent un transfert important de pouvoirs

Ottawa (PC)

Les propositions constitutionnelles publiées hier par un groupe de 22 Canadiens éminents représentent une piste de réflexion intéressante, estime la plupart des politiciens fédéraux.

Ces citoyens, qui s'appellent eux-mêmes le Groupe des 22, proposent de procéder à un transfert important des pouvoirs entre le fédéral et les provinces. A leur avis, cela pourrait se faire sans grandes difficultés puisque dans bien des cas, il suffirait que les gouvernements respectent les juridictions que la constitution actuelle leur attribue.

Les auteurs du rapport indiquent d'ailleurs que les différents niveaux de gouvernements y gagneraient en clarté et en efficacité.

Selon ce rapport, le gouvernement fédéral devrait prendre en main la gestion de l'économie, en particulier le commerce, alors que les provinces assumeraient toutes les responsabilités en matière de santé, d'éducation, de développement régional, de sécurité du revenu, de formation de la main-d'œuvre et d'environnement.

«Je trouve qu'il y a des idées intéressantes dans ce document», a commenté hier le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark.

On retrouve parmi le groupe les anciens premiers ministres Bill Davis, de l'Ontario, et Allan Blakeney, de la Saskatchewan, l'ancien ministre fédéral Jean-Luc Pépin, l'homme d'affaires Paul Desmarais et l'ancienne sous-ministre et présidente du Conseil économique du Canada Sylvia Ostry.

### CORRECTIONS EATON

Cahier «Papa le 16 juin» encarté dans La Tribune le mercredi 12 juin 1991.

Page 3: C-Souliers de marche «Fitness Walker» de Reebok, allouez un délai de 8 semaines pour la livraison.  
D-Souliers «Air Daybreak» de Nike, allouez un délai de 8 semaines pour la livraison.

Page 5: N-Assortiment de rasoirs chromés ou ton or. Veuillez allouer un délai de 3 semaines pour la livraison.

Page 10: DI- (Hors photo) Banquette lit Tri-Gold: délai de 4 semaines.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient. 30079

### A TRAVERS LE PAYS

#### Bérard plaide pour une décentralisation politique

Ottawa (PC) — Le président du conseil de la Banque Nationale André Bérard a plaidé hier soir en faveur d'une plus grande décentralisation politique.

M. Bérard, qui prenait la parole lors du dîner inaugural de la conférence

#### Clark voudrait bien qu'on le laisse souffler

Ottawa (PC) — Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a déclaré hier aux Communes que la controverse suscitée par l'affaire Al-Mashat pourrait nuire à sa crédibilité personnelle et par ricochet, à son opération de sauvetage du pays.

Talonné à la période des questions depuis plusieurs semaines à ce sujet, M. Clark a imploré les députés de l'Opposition de diminuer leurs attaques partisans pour se rallier aux efforts du gouvernement pour rapiécer le pays.

«Si cette controverse se prolonge sans aucune raison valable, cela pourrait m'empêcher de m'acquitter de mes responsabilités relatives au dossier de l'unité nationale», a-t-il déclaré.

#### Un conseiller de Mulroney écarté

Ottawa (PC) — Alors que le gouvernement fédéral est à mettre au point sa position constitutionnelle, un des principaux conseillers du premier ministre dans ce dossier, le secrétaire du Cabinet pour les relations fédérales-provinciales Gordon Smith, a été écarté de son poste.

C'est le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark qui aurait donné l'ordre de départ de son sous-ministre, a indiqué une source dans l'entourage du premier ministre.

M. Smith a appris mardi qu'il serait affecté à un poste diplomatique non identifié. Il aurait été très surpris et dès le lendemain, soit hier, il a averti son personnel, fait ses paquets et quitté ses bureaux, a appris la Presse canadienne.

Ce sera le greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, M. Paul Tellier, qui ajoutera les fonctions de M. Smith à la liste de ses responsabilités. M. Tellier est le sous-ministre du premier ministre Brian Mulroney.

A sa sortie de la Chambre, le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a indiqué que ce cumul de responsabilités entre les mains de M. Tellier permettrait d'améliorer la coordination dans le dossier constitutionnel. A son avis, «il y avait trop de monde d'impliqué dans ce dossier» et l'arrivée de M. Tellier s'imposait vu qu'il s'agit de la priorité numéro un du gouvernement.

M. Tellier aura toutefois une nouvelle assistante en la personne de Mme Jocelyne Bourgon. Le 17 juin prochain, cette dernière passera de son poste de sous-ministre des Consommateurs et des Sociétés au poste de secrétaire associé du Cabinet pour les relations fédérales-provinciales.

### Le même cautionnement

Un cautionnement de 350 000 \$ US a été fixé, hier, pour la libération du soldat canadien Donald Roger Nelson, accusé de tentative de meurtre dans le Maryland. C'est exactement le même montant qui a été exigé, il y a quelques jours, d'Eric Schumacher, l'autre soldat canadien qui fait face à la même accusation aux Etats-Unis. Blessé lors de sa capture la semaine dernière, Nelson a été conduit de l'hôpital au palais de justice.



Photo: J. P. / PC

**Super Liquidation**

Plus de 60 000 paires de chaussures pour toute la famille!

**SANDALES EN CUIR POUR DAMES**

**9.99**

Grandes 5 à 10. Couleurs: tan, blanc ou noir, modèles assortis. Valeur 19.95

**ECONOMISEZ JUSQU'À 80%**

Hâtez-vous! Venez tôt pour une meilleure sélection!

<p><b>LOTS DE SOULIERS EN TOILE POUR DAMES</b></p> <p>Grandesurs, couleurs et modèles assortis.</p> <p>Valeur jusqu'à 9.99</p> <p><b>3.99</b></p>	<p><b>SANDALES POUR HOMMES</b></p> <p>Grandesurs assorties, choix de couleurs.</p> <p>Valeur jusqu'à 9.99</p> <p><b>3.99</b></p>	<p><b>LOTS DE SANDALES EN CUIR POUR FILLETES</b></p> <p>Valeur jusqu'à 12.95</p> <p><b>5.99</b></p>	<p><b>LOTS DE SOULIERS SPORT ET DE VILLE POUR HOMMES</b></p> <p>Grandesurs 7 à 12. Couleurs assorties.</p> <p>Valeur jusqu'à 39.95</p> <p><b>9.99</b></p>
<p><b>CHAUSSURES BATEAUX POUR FEMMES ET GARÇONS</b></p> <p>Pour femmes et garçons. Valeur jusqu'à 9.99</p> <p><b>3.99</b></p> <p>Pour hommes. Valeur 9.99</p> <p><b>5.99</b></p>	<p><b>CHOIX DE SOULIERS POUR DAMES</b></p> <p>Talons variés, couleurs et styles assortis.</p> <p>Valeur jusqu'à 24.95</p> <p><b>5.99</b></p>	<p><b>CHOIX DE "JOGGERS" POUR HOMMES ET GARÇONS</b></p> <p>Grandesurs, garçons 1 à 6, hommes 7 à 12</p> <p>Valeur jusqu'à 29.95</p> <p><b>14.95</b></p>	<p><b>LOTS DE BOTTES DE TRAVAIL EN CUIR</b></p> <p>Bouts réguliers ou en acier.</p> <p>Valeur jusqu'à 59.95</p> <p><b>39.95</b></p>

Beaucoup d'autres spéciaux non-annoncés en magasin!

Quantité limitée; en vente jusqu'à épuisement des stocks.

104, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE

36, RUE ÉVANGÉLINE, GRANBY

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

**SECOURS/AMITIÉ**

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC MEGANTIC WFFDN ASBESTOS

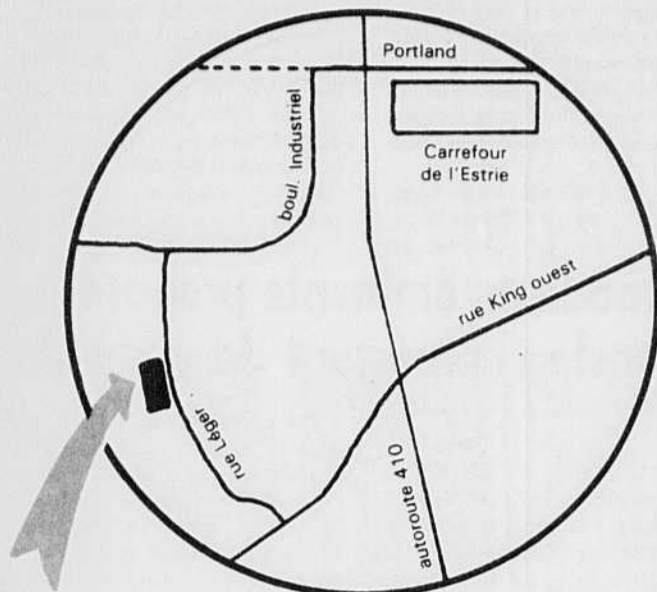
composez 0 et demandez Zenith 5-3060 A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

38269

# LIQUIDATION

14 et 15 juin

# D'ENTRÉE EN ENTREPÔT SEARS



SEULEMENT AU  
**181, rue Léger**

**LIVRAISON LE MÊME JOUR!**

sur marchandises vendues  
**DE NOTRE ENTREPÔT**

dans les municipalités de Sherbrooke,  
Rock Forest, Fleurimont et Lennoxville.

- Vendredi, 14 juin, sur achats faits avant 17h.
- Samedi, 15 juin, sur achats faits avant 14h.



**COUPON RABAIS DE 5\$**

Applicable sur achat de marchandise de 25\$ et plus.

Valide les 14 et 15 juin 1991 à notre entrepôt de la rue Léger seulement. Limite de 1 coupon par client.



Code 57

## ÉLECTROMÉNAGERS

### ASPIRATEUR POWER-MATE KENMORE

Puissance de 1300 watts, déclencheur valide du balai et contact au niveau du boyau.  
Qté: 24  
No: 32840

Spécial: **299,99\$**

### RABAIS 300\$ MACHINE À SURJETER KENMORE

À 4 fils, possède un différentiel et instructions sur cassette vidéo incluse (VHS).  
Qté: 10  
No: 81465

Rég: 912\$  
Spécial: **612\$**

### RABAIS 100\$ FOUR À MICRO-ONDES KENMORE

D'une capacité 1 pi.cu. et 750 watts de puissance, 6 niveaux de mémoire et possède une sonde thermique. Blanc ou veiné bois.  
Qté: 1: 18, 2: 6 Nos: 88050, 88052

Rég: 327\$  
Spécial: **227,63\$**

### RABAIS 150\$ CUISINIÈRE KENMORE

Four programmé par horloge, éléments serpentins, cuvette émaillée facile à nettoyer.  
Qté: 1: 3, 2: 5 Nos: 62000, 62001

Rég: 1: 702\$  
2: 731\$  
Spécial: **1: 552,69\$  
2: 581,29\$**

### RABAIS DE 100\$ LAVE-VAISSELLE KENMORE

À encasturer, avec pompe de séparation et paniers supérieur et inférieur de luxe.  
Qté: 10  
No: 71340

Rég: 618\$  
Spécial: **518,73\$**

### RABAIS DE 140\$ SÈCHEUSE KENMORE

Haute qualité, 7 programmes et séchage automatique «Fabric Master», grande porte à battant. Blanc ou amande, surplus de 10\$.  
Qté: 1: 12, Nos: 1: 80300

Rég: 1: 557\$  
Spécial: **1: 417,57\$**

### RABAIS DE 120\$ LAVEUSE KENMORE

De haute qualité, 9 programmes et 5 températures lavage/rincage. Agitateurs «Dual Action». Blanc ou amande, surplus de 10\$.  
Qté: 1: 12, Nos: 1: 40300

Rég: 1: 738\$  
Spécial: **1: 618,51\$**

### RABAIS DE 250\$ RÉFRIGÉRATEUR ÉLECTRIQUE KENMORE

Sans givre avec commandes électriques. Blanc.  
Qté: 1: 18 pi. cu. 2: 16.5 pi. cu.  
Nos: 1: 65800, 2: 65600

Rég: 1: 1 220\$  
2: 1 173\$  
Spécial: **1: 970,63\$  
2: 923,48\$**

### RABAIS 230\$ RÉFRIGÉRATEUR KENMORE

Haute qualité, fonctionnement sans givre et portes à charnières réversibles. Blanc.  
Qté: 1: 18 pi. cu. 2: 16.5 pi. cu.  
Nos: 1: 55800, 2: 55600

Rég: 1: 1 126\$  
2: 1 078\$  
Spécial: **1: 896,85\$  
2: 848,87\$**

### RABAIS DE 100\$ CONGÉLATEUR KENMORE

Qualité supérieure, 12.2 pi.cu. 3 po. d'isolation en mousse polyuréthane. Blanc.  
Qté: 10  
No: 48280

Rég: 557\$  
Spécial: **457,40\$**

### RABAIS DE 90\$ CONGÉLATEUR KENMORE

Qualité supérieure, 9 pi. cu., isolation 3 po., extérieur texturé.  
Qté: 4  
No: 48980

Rég: 479\$  
Spécial: **389,66\$**

### RABAIS DE 100\$ CONGÉLATEUR KENMORE

Qualité supérieure, 16.5 pi.cu., isolation de 3 po. en mousse polyuréthane, blanc.  
Qté: 6  
No: 48680

Rég: 602\$  
Spécial: **502,18\$**

## LOISIRS ET PLEIN AIR

### RABAIS DE 1 000\$ Tracteurs remis en état, 12 H.P.

90 jours de garantie.  
Qté: 2  
No: 60512

Rég: 2 386\$  
Spécial: **1 386,65\$**

### TONDEUSES RECONDITIONNÉES à 33 1/3% de rabais.

À essence ou électrique, 90 jours de garantie.  
Qté: 10  
No: 36995

Rég: 199\$ à 719\$  
Spécial: **133\$ à 479\$**

### RABAIS DE 40\$ SUR B.B.O. 40 000 BTU

bouteille non incluse.  
Qté: 12  
Rég: 183\$  
No: 30746

Spécial: **143,04\$**

### TAILLE-HAIES 18 po. ou 22 po. à 30% DE RABAIS.

Modèles 1990.  
Qté: 12  
Rég: 71\$ et 82\$  
Nos: 51137-38

Spécial: **49,88\$ et 57,54\$**

### ENSEMBLE PATIO 7 PIÈCES

Qté: 6. Rég: 237.05\$  
No: 98934

Spécial: **159,99\$**

### B.B.O. 50 000 BTU

avec brûleur latéral bouteille non incluse.  
Qté: 18  
Rég: 288\$  
No: 30893

Spécial: **239,99\$**

### SEMENCES A GAZON à 40% de rabais

No: 15995  
Rég: 3,99 à 9,99

Spécial: **2,39 à 5,99**

### TONDEUSE À ESSENCE

3.5 H.P., 20 po. de large éjection latérale.  
Qté: 20  
Nos: 36103-143  
Rég: 229\$ à 233\$

Spécial: **199,99\$**

### SÉLECTION DE BALANÇOIRES

Qté: 12  
No: 94030. Rég.: 269.99

Spécial: **169,99\$**

### ENSEMBLE DE GLACIÈRE ET CRUCHE COLEMAN

Qté: 50  
Rég: 29\$  
No: 42580

Spécial: **16,99\$**

### SURPLUS D'INVENTAIRE DE BICYCLETTES RABAIS DE 25% A 50%

sur des bicyclettes de modèles variés (course, randonnée, montage) pour toute la famille. (Assemblage et béquille en sus)

### EXERCISEURS, MARCHEURS

Rabais de 30% à 50%  
Démonstrateurs ou appareils reconditionnés.

### PISCINE A PARADIS RIGIDES 8 pi. de diamètre

Qté: 50  
No: 25106  
Rég: 24\$

Spécial: **18,99\$**

## MODE POUR LE FOYER

### ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER Posture Mate III

pour un support plus ferme et pour plus de confort.  
73490 ENS. 39 po. Rég: 499\$  
73492 ENS. 54 po. Rég: 579\$  
73493 ENS. 60 po. Rég: 619\$  
Qté: 40

Spécial: **229,99\$  
289,99\$  
309,99\$**

### FAUTEUIL ET TABOURET EN CUIR

Qté: 10  
No: 45292

Spécial: **297\$**

### DIVAN-LIT 2 PLACES

de couleur noire avec rayures grises.  
Qté: 4  
No: 48880

Spécial: **497\$**

### SÉLECTION DE FAUTEUILS LA-Z-BOY

de couleurs variées, mécanisme garanti à vie.  
Qté: 20  
No: 41777

Spécial: **349\$**

### RABAIS DE 35 à 50% sur une sélection de meubles déballés en inventaire

**SÉLECTION DE RIDEAUX DE DOUCHE**  
fin de série.  
No: 31000  
Rég: 10\$ à 59\$

Spécial: **5,24\$ à 29,99\$**

### DOUILLETES

pour lit 1 place, double ou queen dans un grand choix de couleurs et de motifs.  
Qté: 20  
Nos: 28031-32  
Rég: 116,67

Spécial: **19,99\$ à 68,99\$**

### RABAIS DE 50% sur ensemble de vaisselle

fin de série.  
Qté: 30  
No: 38000  
Rég: 29\$ à 79\$

Spécial: **14,99\$ à 39,99\$**

### LIQUIDATION DE 50% DE RABAIS

sur une sélection de chaudières et de poêles en acier inoxydable fin de série.  
Qté: 1  
No: 13690  
Rég: 35\$ à 54\$

Spécial: **17,97\$ à 27,49\$**

## QUINCAILLERIE

### SCIE RADIALE DIGITALE

avec armoire de 23 po.  
No: 27876  
Rég: 1 179\$

Spécial: **699,99\$**

### RABAIS DE 100\$ Nécessaire à toupie

Qté: 10  
Nos: 24016-017  
Rég: 238\$ et 240\$

Spécial: **138,44\$ et 140,44\$**

### RABAIS DE 40% sur toutes nos scies circulaires

fin de série  
Qté: 36 Nos: 21018-21826-21190  
Rég: 122\$ à 178\$

Spécial: **73,58\$ à 107,12\$**

### RABAIS DE 33% sur sableuses

fin de série  
Qté: 24 Nos: 24414-15-13-20  
Rég: 63\$ à 99\$

Spécial: **42,53\$ à 66,59\$**

### SCIES SAUTEUSES à 1/3 de rabais

modèles fin de série.  
Qté: 10 Nos: 23811-23990  
Rég: 99\$ à 134\$

Spécial: **66,59\$ à 89,98\$**

### PISTOLET DE LAVAGE 900

No: 72355  
Rég: 549\$

Spécial: **399,99\$**

### RABAIS DE 50% ouvre-porte de garage, 1/3 H.P.

Qté: 6  
No: 18570

Spécial: **99,99\$**

## RÉNOVATION

### LIQUIDATION D'ARTICLES POUR LA SALLE DE BAIN

vanités, cabinets, armoires à pharmacie, tout doit être vendu!  
**PANNEAUX DE BAINOIRE**  
60 po. ou 80 po. hauteur, couleurs variées prix dérisoires

**RABAIS DE 50% contre-portes neuves**  
blanc ou brun  
Qté: 4

**BAIN EN ACIER OU EN ACRYLIQUE**  
à partir de **79\$**

**PRIX DÉRISOIRES SUR PORTE-MIROIRS**  
pour garde-robes, neufs ou légèrement endommagés

**RABAIS DE 50% dessus de vanité en similimarbre**  
plusieurs grandeurs, à partir de **69\$**

**RABAIS DE 60% sur tous nos pare-étincelles en main**  
à partir de **75\$**

**RABAIS DE 500\$ Bain-douche moulé**  
(vidage à gauche)  
Qté: 1  
No: 95503 Rég: 1 462\$

Spécial: **962,55\$**

**DOUCHE DE COIN RABAIS DE 50%**  
Qté: 1  
No: 89756  
Rég: 619\$

Spécial: **309,99\$**

## AUTOMOBILE

**PROFITEZ DE L'OCCASION** pour acheter ou réserver vos pneus d'hiver à 25% de rabais (seulement en entrepôt seulement)  
No: 8200

**PNEUS RADIAUX TOUTES SAISONS**  
avec de légers défauts d'apparence, garantis contre hasards de route, garantis contre l'usure. Grandeurs variées: 13 po. 14 po. 15 po.  
Qté: 144  
No: 77000

Spécial: **39\$ à 67\$**

## SPÉCIAUX CHRONOMÉTRÉS

### 9h30 à 10h00 LIQUEURS DOUCES

Caisse de 12 canettes.  
Qté: 30  
Limite de 2 par client

Spécial: **3,99\$**

### 10h30 à 11h00 BAS AUX GENOUX EN NYLON

Rég. 2,19  
Qté: 350 paires

Spéc. **1,49**

### 11h30 à 12h00 DÉTERGENT CALGONITE

pour lave-vaisselle  
Limite de 4 par client  
No: 16321

Spéc. **2,39**

### 13h00 à 13h30 CHAUSSURES EN TOILE

pour dames  
Qté: 72  
Rég: 5\$ à 14\$

Spécial: **2,99\$**

### 14h00 à 14h30 BALLES DE GOLF RÉCUPÉRÉES

Qté: 400  
Limite de 20 par client

Spécial: **49¢**

## ET AUTRES LIQUIDATIONS

# MODE

TOUTE LA JOURNÉE



### 15h00 à 15h30 SÉLECTION DE CHEMISES SPORT

à manches longues ou courtes pour hommes.  
Qté: 60  
Spécial: **9,99\$**

### 16h00 à 16h30 NAPPES EN VINYLE

à envers en flanelle.  
Grandeurs: 52 po. X 70 po. et ronde 60 po.  
Qté: 50  
No: 91611  
Limite de 2 par client.  
Rég: 4\$

Spécial: **2,99\$**

### 19h00 à 19h30 CULOTTES POUR DAMES

bikini ou régulière.  
Qté: 700  
No: 12445  
Rég: 1\$

Spécial: **49¢**

### 20h00 à 20h30 ESSUIE-TOUT PRONTO

paquet de 2 rouleaux  
Qté: 300  
Limite de 4 par client

Spécial: **49¢**